

La Presse

cyberpresse.ca



La télé des adolescents

Cahier Actuel, page B1

Le retour de la comédie musicale

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page C1



Moulin Rouge

MONTRÉAL | VENDREDI 22 MARS 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 150 > 68 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Le projet d'autoroute en tranchée rejeté en bloc

BRUNO BISSON

Il n'y aura pas d'autoroute en tranchée dans l'est de Montréal.

Le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a rendu public hier un rapport catégorique et cinglant à l'égard du projet de modernisation de la rue Notre-Dame proposé par le ministère des Transports du Québec, qui visait la construction d'une autoroute à six voies reliant le centre-ville à l'autoroute 25, dans l'est de Montréal.

Le revers du MTQ est d'autant plus humiliant qu'en plus de rejeter son projet sous tous ces aspects, y compris les plus « vendeurs », le BAPE qualifie de « prometteuse » la solution de rechange concoctée à la hâte par la Ville de Montréal, soit un projet de boulevard urbain à huit voies, dont les deux voies centrales seraient réservées au transport en commun.

Cette caractéristique du projet semble d'ailleurs avoir pesé lourd sur les conclusions du BAPE, de même que la volonté maintes fois exprimée par les participants aux audiences publiques d'ouvrir de nouvelles fenêtres sur le Saint-Laurent: « Tout en souhaitant répondre aux besoins des individus et des entreprises par la mise en place d'un lien routier fonctionnel et efficace, comment le BAPE, la proposition de la Ville de Montréal se démarque du projet routier du MTQ en favorisant le transport en commun en site propre. Ce mode de transport est moins énergivore et davantage susceptible de réduire la pollution atmosphérique. »

« Par ailleurs, poursuit le rapport, la vocation mixte des espaces rendus disponibles par une emprise réduite permettrait une intégration harmonieuse du boulevard aux quartiers existants, et influencerait positivement la qualité de vie des résidents en minimisant l'effet de coupure.

Voir PROJET en A2

> Ménard refuse de blâmer Chevrette: à lire en page E1

cyberpresse.ca Une vue d'ensemble des enjeux de la transformation de la rue Notre-Dame à: www.cyberpresse.ca/notre-dame

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, A10
- télévision	C4	Monde	A11, A14
Bandes dessinées	D12	Mots croisés	D12, S10
Bridge	E5	Mot mystère	D12
Décès	E7	Petites annonces	D13
Éditorial	A12	- immobilier	D13, E4
Étes-vous observateur?	D13	- marchandises	E4
Feuilleton	D12	- emploi	E4, E5
Forum	A13	- automobile	E4, E5
Horoscope	E6	- affaires	D2
La Presse Affaires		Politique	A5-A10

D1-D11
MÉTÉO Voir S16
Ciel variable
Maximum -5 > minimum -10

6 21924 98765 1

COLÈRE, TRISTESSE ET PEUR!



Plusieurs étudiants songeurs se sont assis hier parmi les tombes installées à la mémoire des Palestiniens tués dans l'Intifada. Ce cimetière symbolique fait partie de l'exposition présentée par l'Association palestinienne pour les droits de l'homme, à l'Université Concordia.

L'horreur frappe une nouvelle fois en plein centre de Jérusalem

JÉRUSALEM — « Daï! Daï! Assez! » Des hommes penchés sur un balcon de la rue King George lançaient ce cri indigné, hier après-midi, tandis que les équipes de nettoyage s'affairaient à ramasser les débris d'un nouvel attentat suicide, commis un peu plus tôt en plein centre de Jérusalem.

Cet appel à mettre fin au terrorisme s'adressait au ministre israélien responsable de la sécurité, Uzi Landau, qui donnait une entrevue aux journalistes juste en bas du balcon. La vague d'attentats anti-israéliens a causé environ 40 morts depuis le début



AGNÈS GRUDA
envoyée spéciale
AU PROCHE-ORIENT

de l'année. Celui d'hier a ajouté au moins quatre noms à la liste et fait une soixantaine de blessés.

Il a été commis à deux pas de l'intersection la plus passante de Jérusalem. Depuis sept mois, trois autres attentats ont eu lieu

dans ce secteur. Les gens qui travaillent dans le quartier n'en peuvent plus.

Le kamikaze a activé sa charge juste devant la boutique de chapeaux Ruthie's Hats. La déflagration a fracassé l'enseigne et les vitrines du magasin. La propriétaire Gisela Fonfeider était en état de choc.

« Il y a moins de deux semaines, il y a eu l'attentat du Café Moment. Mon fils habite à côté, il a été sauvé par un miracle », s'indigne-t-elle.

Voir HORREUR en A2

Ottawa suspend tous les contrats de la firme montréalaise Groupaction

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le ministre des Travaux publics, Don Boudria, a annoncé hier qu'il suspendait tous les contrats de Groupaction jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur les trois rapports quasi identiques que la firme montréalaise a remis au gouvernement et pour lesquels elle a reçu trois paiements distincts qui totalisent 1 625 000 \$.

« Depuis mardi, depuis qu'on a commencé le travail, a dit M. Boudria, j'ai demandé qu'il n'y ait pas de nouveau contrat qui soit donné à la société en attendant que la vérification se complète. » Il s'est dit étonné qu'on ne lui ait pas posé la question en Chambre.

Devant l'évidence de la similitude de deux rapports commandés à Groupaction sur la visibilité du gouvernement fédéral au pays, un rapport daté de 1998 (550 000 \$) et un autre de 1999 (575 000 \$), le ministre des Travaux publics a saisi avant-hier la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, de l'affaire afin qu'elle fasse enquête. Un troisième rapport, celui-là produit en 1996, a été découvert avant-hier et il présenterait lui aussi beaucoup de similitudes avec les deux premiers. Ce troisième rapport a coûté 500 000 \$ aux contribuables canadiens.

« Je me suis aperçu, a déclaré le député bloquiste Michel Gauthier en Chambre, que le 2 juillet 1996, le contrat avait été alloué pour la somme de 250 000 \$. Deux mois plus tard, alors que le travail n'était toujours pas commencé, il y avait une recommandation pour faire passer de 250 000 à 500 000 \$ les honoraires pour ce contrat, et tous les autres termes et conditions demeuraient les mêmes. »

Cette affaire pour le moins rocambolesque a encore monopolisé la période des questions aux Communes hier, quand l'opposition a demandé au gouvernement d'expli-

quer pourquoi les honoraires pour l'un des contrats accordés à cette firme montréalaise — le dernier rapport découvert — a été doublé de 250 000 à 500 000 \$ sans raison apparente en 1996.

« Je me suis aperçu, a déclaré le député bloquiste Michel Gauthier en Chambre, que le 2 juillet 1996, le contrat avait été alloué pour la somme de 250 000 \$. Deux mois plus tard, alors que le travail n'était toujours pas commencé, il y avait une recommandation pour faire passer de 250 000 à 500 000 \$ les honoraires pour ce contrat, et tous les autres termes et conditions demeuraient les mêmes. »

Voir GROUPACTION en A2

Bois d'oeuvre: rien ne va plus

MARTIN VALLIÈRES

WASHINGTON — Le blitz de négociations à Washington pour tenter de régler la dispute commerciale du bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis a abouti à un cul-de-sac, en fin de soirée hier.

Les principaux représentants canadiens ont refusé une nouvelle proposition des Américains qui comprenait une taxe canadienne à l'exportation d'au moins 19,3 % en échange d'une suspension pendant cinq ans de leurs propres droits compensatoires.

Mais les négociateurs américains voulaient aussi maintenir la possibilité pour leur gouvernement de reprendre des enquêtes sur des plaintes antidumping des producteurs américains contre les exportations canadiennes de bois d'oeuvre.

Avec cet échec des négociations, toute l'industrie canadienne du bois d'oeuvre attendra donc à midi l'annonce de nouveaux droits tarifaires par le département américain du Commerce.

Ces nouveaux droits considérés « finaux » pourraient s'élever jusqu'à 32 %, en tenant compte des droits antidumping et compensatoires qui avaient déjà été imposés, certains temporaires, depuis un an à l'endroit du bois d'oeuvre canadien.

Parmi l'important contingent de ministres, conseillers et industriels canadiens qui sont à Washington, on misait en fin de soirée hier sur des droits qui seraient inférieurs à 32 %.

Néanmoins, les conséquences politiques de cet échec des négociations se faisaient déjà sentir hier soir. En particulier, cet échec contredit les déclarations publiques sur l'importance d'une entente entre le premier ministre Jean Chrétien et le président Bush après leur rencontre à la Maison-Blanche, il y a une semaine.

Les deux chefs d'État et de gouvernement sont réunis de nouveau aujourd'hui à Monterey, au Mexique, dans le cadre d'une conférence sur le financement du développement international.

Tremblay congédie

Ébranlé par les crises qui ont marqué son début de règne, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a remercié hier 10 membres de son cabinet politique. Dès son arrivée au pouvoir, en janvier dernier, le maire a embauché près de 65 personnes, dont 38 conseillers, qui avaient tous participé à son organisation électorale. « Nous voulons jouer notre rôle politique et laisser aux fonctionnaires le rôle administratif », a dit le chef de cabinet adjoint, Jean-Luc Trahan, en guise d'explications.

Voir nos informations en E1, Montréal Plus



SPÉCIALE LA FUREUR DE LA FRANCOPHONIE

VÉRO FAIT CHANTER MARC GAGNON

La Fureur CE SOIR 20 h



ICI Radio-Canada

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Les Oscars

Demain, le cahier Cinéma consacre cinq pages aux Oscars: analyse des principaux finalistes, prédictions de nos journalistes et d'invités auxquels vous pourriez vous mesurer, les choix d'un lecteur de *La Presse*, reportage de notre envoyé spécial à Hollywood, Daniel Lemay, interview-portrait de Robert Altman, réalisateur de *Gosford Park*. Bref, tout ce qu'il faut pour vous préparer à la soirée des Oscars de dimanche.

À lire demain dans le cahier Cinéma

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder «Oscars» avec notre journaliste

Marc-André Lussier
cyberpresse.ca/clavardage

> Préparez votre week-end de cinéma
cyberpresse.ca/films

> Dossier spécial sur la Journée mondiale de l'eau
cyberpresse.ca/eau

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9



	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10 h à minuit Dim: 10 h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Sous pression

Une série sur les pressions que doivent subir les jeunes hockeyeurs québécois, demain dans le cahier Sports



> Trudeau

Que nous réserve cette télésérie mi-documentaire, mi-dramatique? Demain dans le cahier Arts et Spectacles



> Tabou

Les femmes qui aiment des hommes plus jeunes qu'elles. À lire demain dans le cahier Actuel

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: 9-9-1 > À quatre chiffres: 2-4-4-9

SUITES DE LA UNE

PROJET

Suite de la page A1

Cette proposition permettrait également la requalification ultérieure du territoire, de sorte que d'éventuels accès au fleuve Saint-Laurent demeurerait possibles.

Ce paragraphe fera bondir de joie les très nombreux groupes environnementaux préoccupés par les questions d'organisation urbaine, de transport collectif et d'habitation. Vivre en ville, Enjeu, l'Association Habitat Montréal et d'autres, réunis autour du Conseil régional de l'environnement de Montréal, dirigé par Robert Perreault, ont combattu sans relâche le projet du MTQ en affirmant que cette tranchée condamnerait pour toujours toute chance de revitaliser les abords du fleuve dans des secteurs actuellement sous-exploités du port de Montréal.

L'Administration portuaire de Montréal trouvera d'ailleurs de quoi s'inquiéter dans ce rapport. Le président de l'APM, Dominic Taddeo, s'est montré d'une inflexibilité de béton durant les audiences du BAPE quant à l'exploitation de ces terrains, situés juste à l'est du pont Jacques-Cartier, et au partage de la route privée du Port, qui court parallèlement à la rue Notre-Dame actuelle sur plu-

sieurs kilomètres, entre le centre-ville et la rue Viau.

Dans son rapport, le BAPE souligne que l'utilisation de la route du Port pourrait être une solution intéressante pour réduire la pression du camionnage sur la circulation de la rue Notre-Dame et sur la qualité de vie des riverains. Le rapport note avec satisfaction que la Ville a déjà offert sa pleine collaboration au Port de Montréal pour trouver des solutions aux problèmes de circulation que soulèverait inévitablement une telle canalisation du trafic lourd. Et dans sa recommandation, le BAPE « reconnaît que sans la collaboration de l'administration portuaire et de la Ville de Montréal, ces changements pourraient difficilement se réaliser. »

Le camoufflet est à peine voilé.

Le rejet global du concept routier du ministère des Transports ne met pas un point final au projet. Le BAPE n'a qu'un pouvoir de recommandation. C'est le Conseil des ministres qui, dans les mois qui viennent, devra décider, en mettant fin purement et simplement au projet de réfection de la rue Notre-Dame — ce qui aurait un effet dévasta-

teur dans l'Est — ou en délivrant des certificats d'autorisation pour un autre projet. On sait que le MTQ travaille déjà au sein de comités avec la Ville de Montréal pour élaborer une solution de rechange, ou de compromis, avec l'autoroute projetée. Ces comités doivent présenter leur rapport à leurs mandataires respectifs le 1^{er} juin. Il est donc probable que le Conseil des ministres attendra les résultats de ces travaux avant de trancher.

Mais il paraît maintenant inconcevable, à la lueur de la descente en flammes dont le projet du MTQ fait l'objet dans ce rapport, que le gouvernement du Québec puisse imposer quoi que ce soit à la Ville de Montréal sur le plan du concept et du design d'un futur lien routier pour l'Est.

D'abord, le BAPE reconnaît le fait que le projet du ministère des Transports ne correspond pas aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Il note aussi — ce n'est pas négligeable — que le projet ne correspond pas non plus aux principes du cadre d'aménagement de la métropole qui préconise d'augmenter l'offre de transport en commun pour réduire la proportion des automobilistes solos dans le trafic des heures de

pointe. Le projet aurait l'effet contraire, juge le BAPE, même si le MTQ s'en défend.

Il est surdimensionné. Il ferait passer la capacité de circulation de la rue Notre-Dame à 6000 véhicules à l'heure alors que même les prévisions les plus pessimistes pour l'horizon 2011 estiment la demande à moins de 5000 véhicules. Aucun banlieusard n'aurait plus de raison de sacrifier le confort de son automobile pour faire la navette en autobus ou en train de banlieue. Clairement, le projet du MTQ ne répond donc pas aux objectifs de planification du territoire et des transports, ni pour Montréal ni pour la région métropolitaine.

Le rapport, enfin, remet en question les mérites environnementaux du projet sur le plan de la réduction des gaz à effets de serre, des polluants dans l'air ambiant, et du bruit de la circulation. La création d'un axe récréotouristique, qui aurait intégré un ensemble de parcs, de places publiques, de bâtiments patrimoniaux mis en valeur, en une sorte de long corridor piétonnier et cyclable entre la limite sud des quartiers et l'emprise de la nouvelle autoroute, n'enthousiasme pas le BAPE non plus.

BOIS D'OEUVRE

Suite de la page A1

À Washington, le ministre du Commerce International du Canada, Pierre Pettigrew, a indiqué: « Nous avons fait de notre mieux, mais les dernières demandes américaines étaient tout à fait exagérées. »

« Nous avions toujours dit que nous refuserions de signer une mauvaise entente. Dans ce cas-ci, le gouvernement américain n'a pas

jugé bon de résister aux demandes extrêmement protectionnistes de son industrie du bois d'oeuvre. »

« Nous allons maintenant évaluer la détermination de droits définitifs des Américains. Par ailleurs, nous allons certainement continuer devant des tribunaux comme l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord de libre-échange nord-américain », a dit le ministre Pettigrew.

Pour sa part, le principal représentant du gouvernement du Québec aux négociations, l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson, a qualifié de « regrettable » l'échec des négociations.

« La dernière proposition des Américains était tout à fait inacceptable », a-t-il indiqué.

La délégation du gouvernement du Québec, dirigée par François

Gendron, ministre des Ressources naturelles, a quitté rapidement la capitale des États-Unis par vol notifié après l'interruption des négociations, plus tôt en soirée.

Du côté américain, on tentait de minimiser l'importance de l'annonce de nouveaux droits, attendue aujourd'hui, et qui est perçue comme la fin des négociations par le Canada.

« Cette détermination de droits ne signalera pas la fin des discussions. En fait, ces droits devront encore être confirmés par la Commission du commerce international des États-Unis le 7 mai prochain, après des audiences pour évaluer les préjudices subis par l'industrie américaine du bois d'oeuvre », a expliqué un membre du bureau du représentant du Commerce des États-Unis.

HORREUR

Suite de la page A1

« Ceux qui font ça ne sont pas des humains, ce sont des bêtes », ajoute-t-elle. « Je suis une survivante de l'Holocauste, je suis venue ici pour vivre en paix. C'est mon pays, je n'ai pas d'autre endroit où aller. »

La rue King George a été fermée à la circulation à la suite de l'attentat. Devant le magasin de chapeaux, il n'y avait que des secouristes, des policiers et des journalistes. Et aussi quelques commerçants qui ont souffert des attentats précédents.

Noam tient un magasin de chaussures, rue Jaffa, à l'endroit où a eu lieu en janvier le premier attentat terroriste commis par une femme. Hier, Noam était hors de lui. « Il faut s'en prendre aux familles des terroristes. Détruire leurs maisons. Faire en sorte qu'ils n'aient plus d'endroit où habiter, qu'ils n'aient rien à manger, les tuer. »

Gisela n'était pas d'accord. « Non, nous ne sommes pas comme ça. Mais peut-être qu'il faudrait déporter les gens qui éduquent leurs enfants de cette façon. »

Shimi Souissa est un habitué des scènes

d'attentat. Ce professeur de secondaire a la tâche de venir calmer les jeunes qui s'emballent à la suite de ces attaques. Il est arrivé que des groupes d'adolescents israéliens descendent dans l'est de la ville pour aller « cogner des Arabes » quand de tels événements se produisent. Le travail de Shimi Souissa, c'est de les inciter à se tenir tranquilles.

Mais hier, il avait de la peine à garder son calme. « Si je n'étais pas trop vieux, j'irais me battre. J'irais faire la guerre. J'irais tuer. » Pour Shimi, seules les armes peuvent venir à bout du conflit israélo-palestinien. « Quand ils se font attaquer par des terroristes, les États-Unis ne parlent pas avec eux, ils envoient l'armée. »

Mais les réactions à l'attentat n'étaient pas toutes aussi violentes. Maria grelottait à un arrêt de bus de la rue Jaffa. Au moment de l'explosion, elle se trouvait au travail, dans une boutique de vêtements. Elle a entendu un gros boum. Dans la rue, elle vu des corps. Et du sang, beaucoup de sang.

Il y a un an, Maria a quitté Saint-Pé-

tersbourg pour émigrer en Israël. C'est la deuxième fois qu'elle assiste à un attentat à deux pas de son magasin. « J'ai peur, c'est pas une vie », se contentait-elle de répéter.

Le bouclage

Dès que l'explosion a eu lieu, les points de contrôle entre Jérusalem, en Israël, et Ramallah, en Cisjordanie, ont été fermés. C'est ce qui se produit après chaque attentat: il arrive parfois que les attaques soient commises en série.

Mays, une jeune femme qui vit à Jérusalem et travaille pour une compagnie aérienne à Ramallah, a eu de la chance: elle a réussi à passer avant le bouclage. La radio jouait dans le taxi qui nous ramenait à Jérusalem et soudain, le chauffeur a augmenté le volume: l'attentat venait d'être annoncé aux informations.

Dans la camionnette remplie de Palestiniens, il y a eu un grand silence. « Nous souffrons tous de cette situation », a dit tristement Mays.

Un libraire de Jérusalem-Est, lui, n'était pas triste du tout. « Vous avez vu combien de Palestiniens sont morts depuis le début de l'Intifada? Les Juifs méritent de se faire tuer. C'est la jungle, ici. Oeil pour oeil, dent pour dent. » Des amis venus écouter les informations avec lui appuyaient ses propos.

Chaque attentat fait monter la tension aux nombreux *check points* qui ont été installés autour de la Cisjordanie et de Gaza. Avec la fermeture de celui de Qalandiya, principal point de passage entre Jérusalem et Ramallah, de nombreux Palestiniens ont dû emprunter un sentier passant par des collines rendues boueuses par la pluie pour rentrer à la maison.

« Il fait noir, on doit descendre des pentes abruptes. Le sentier est surveillé par l'armée, il y a des tanks, et les soldats tirent en l'air. » Pour se donner du courage, Nuha, qui rentrerait à Ramallah après avoir fait des courses à Jérusalem, était accrochée à son cellulaire. Plus tôt, elle avait été attérée par la nouvelle de l'attentat. Mais maintenant, elle avait surtout peur.

Herbicide 2,4-D Précision

M. Larry E. Hammond, président du Groupe de travail II sur l'herbicide 2,4-D, précise que la recherche effectuée jusqu'à maintenant ne démontre pas que ce produit est source de cancer. Selon M. Hammond, cet herbicide est classé Groupe D, ce qui signifie que la recherche n'a pas démontré que le 2,4-D contient des éléments cancérigènes, contrairement à ce qu'un article publié dans *La Presse* du 26 février laissait entendre.

« Je demande au ministre, a enchaîné le député de Roberval, ce qui s'est passé sur le bord des piscines à Ottawa, en juillet 1996, pour qu'un contrat de 250 000 \$ devienne un contrat de 500 000 \$. »

Les documents d'autorisation de ces contrats, que *La Presse* a obtenu,

sont signés par le fonctionnaire Charles Guité. Et il est bien précisé sur le document qui témoigne de la bonification du contrat que tous les termes et les conditions du contrat demeuraient les mêmes.

Le ministre Boudria, qui vient tout juste d'être nommé aux Tra-

vaux publics, a dit en point de presse qu'il n'était pas en mesure en ce moment d'évaluer le coût du rapport de 1996 qui a été facturé 500 000 \$ aux contribuables. « Le rapport a été produit il y a six ans, a précisé le ministre. Comment puis-je dire si le travail qui a été fait il y a six ans valait plus ou moins que la facture à ce moment-

là? Surtout que je n'ai pas vu le travail. »

M. Boudria a répété maintes fois hier qu'il avait demandé à la vérificatrice générale de faire enquête sur les trois rapports controversés. Il a affirmé qu'elle avait carte blanche et que lui, par ailleurs, s'engageait à déposer le résultat de l'enquête à la Chambre des communes.

ACTUALITÉS

| AFFAIRE GROUPLICATION |

Autopsie de l'offre à commandes

HUGO DUMAS

Le mécanisme qui a permis à Groupaction Marketing de décrocher une série de contrats de publicité auprès du gouvernement fédéral s'appelle l'offre à commandes ou «standing offer», en anglais.

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, dirigé par Don Boudria, utilise souvent ce procédé, dans divers secteurs, quand il doit commander à répétition les mêmes biens et services. Rappelons que le ministère de M. Boudria est le centre nerveux de l'attribution des contrats au pays : il en donne annuellement près de 58 000 d'une valeur totalisant huit milliards. Ce ministère fait les achats pour une centaine de ministères et autres organismes fédéraux, que ce soit pour des ordinateurs, des matériaux de construction ou des services de consultation.

Une offre à commandes est une sorte de concours. En février 2001, le ministère a placé une offre à commandes, d'une durée de deux ans, pour des services de commandes, de marketing, de communications, de publicité et de création.

Quarante et une firmes de communications ont manifesté leur intérêt, mais seulement 14 ont soumis une proposition en bonne et due forme. Le ministère en a finalement choisi neuf : Coffin Commu-



Le ministre des Travaux publics, Don Boudria, a eu à répondre à de nombreuses questions à la Chambre des communes.

Photo PC ©

nication, Compass Communication, Bristol, Groupaction Marketing, Gosselin Relations publiques, Groupe Everest, Lafleur Communication Marketing, TNC Multicom et Armada. Selon Diane Viau, porte-parole de Communications Ca-

nada, toutes ces agences ont leur siège social à Montréal, sauf Bristol et Compass, qui sont à Halifax.

Pendant les deux ans de la durée de cette offre à commandes — elle expire le 31 mars 2003 — le gouvernement peut donner directe-

ment des contrats de publicité ou de marketing à ces neuf agences présélectionnées sans qu'il y ait d'autre appel d'offres. Une même entreprise ne peut cependant décrocher plus de 25 % de la valeur totale des contrats.

Groupaction, qui a versé 112 162 \$ au Parti libéral fédéral depuis 1993, a acheté Gosselin Relations publiques en 1998 et Lafleur Communication Marketing en janvier 2001. Groupaction et ses deux filiales détiennent donc trois des neuf positions stratégiques pour obtenir des contrats gouvernementaux. « Si ce sont des entités légales séparées, chacune a droit d'aller chercher sa part de 25 % », précise Diane Viau.

Le 1^{er} mars dernier, Serge Paquette, président de Communication et Stratégie et organisateur libéral connu, a déposé une offre d'achat pour mettre la main sur Gosselin Relations publiques. La transaction n'a toutefois pas encore été officialisée.

Depuis le 17 novembre 2001, Groupaction (sans ses filiales) a obtenu pour 701 434 \$ de contrats du gouvernement fédéral, selon le site Web de Contrats Canada. Le 12 février 2002, Groupaction a décroché un contrat de publicité valant 374 500 \$ pour l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Selon Diane Viau, Groupaction obtient des contrats auprès du ministère des Travaux publics depuis 1996.

Une offre à commandes dure généralement un an. Le gouvernement fédéral dit s'en servir pour gagner du temps et réaliser des économies. Ce type de contrat est monnaie courante.

Tout sur le scandale du rapport perdu et ses jumeaux à

www.cyberpresse.ca/groupaction

Un plan de 500 000 \$ pour redorer le blason du Canada

HUGO DUMAS

VOICI DES extraits du premier des trois rapports controversés qui ont été commandés à Groupaction Marketing par le gouvernement fédéral. Ce rapport intitulé *Visibilité Canada* a coûté 500 000 \$ aux contribuables canadiens et propose différentes solutions au fédéral pour « repositionner le Canada dans l'esprit et le coeur des Québécois ».

Ce document renferme une quarantaine de pages d'analyse, en plus d'une longue liste d'événements susceptibles d'être commandités. On peut y lire qu'il « apparaît maintenant évident que la très discrète visibilité du

gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses institutions, au Québec en particulier, a contribué à amenuiser le rôle et l'importance du Canada dans la conscience cognitive des Québécois. »

> Groupaction suggère au gouvernement de « créer des réseaux de communication avec la presse locale et régionale, les associations sociales, sportives et populaires, les chambres de commerce ainsi qu'avec tout autre regroupement régional susceptible de devenir une tribune efficace ».

> Le rapport explique les stratégies à prendre pour intensifier « l'utilisation de la presse électronique et imprimée » au Qué-

bec, qui se réalisera « en tissant adroitement des relations étroites avec les responsables de l'information et de la rédaction de la presse régionale ».

> Ainsi, Ottawa facilitera « la publication et la diffusion de communiqués provenant des institutions, organismes et ministères du gouvernement du Canada ».

> Comme il y a eu « atrophie du budget et des ressources journalistiques au cours des dernières années », Groupaction propose au fédéral de préparer du contenu rédactionnel susceptible d'intéresser les lecteurs et auditeurs des médias en région.

> La visibilité du Canada doit aussi être

maximisée dans les aéroports, les ports, les sites historiques, les bureaux de poste et les manifestations populaires (festivals, événements sportifs, carnivals) au Québec.

En terminant, le rapport rappelle que le but ultime est « de démontrer aux Canadiens intéressés par un champ d'activité ou un loisir quelconque les nombreuses façons qui font du Canada un tremplin pour leur épanouissement, leur sécurité et leur bien-être tant individuel que collectif. »

Selon Diane Viau, directrice de l'exploitation pour Communications Canada, ce rapport, déposé en mai 1997, a servi de référence dans la préparation du programme des commandités du gouvernement fédéral.

| AFFAIRE VAUGEOIS |

La loi n'a pas été violée

CHARLES CÔTÉ

LE PREMIER ministre Bernard Landry a indiqué hier soir qu'il n'y aurait pas d'enquête au sujet des agissements du promoteur Sylvain Vaugois, qui a empoché des commissions sur les crédits d'impôt à la création d'emploi dans la Cité du multimédia, à Montréal.

« Il n'y aura pas d'enquête parce que la loi n'a pas été violée », a affirmé M. Landry hier soir.

Le mode de rémunération de M. Vaugois serait interdit selon la loi proposée par le gouvernement dans la foulée de l'affaire Oxygène 9. Cependant, cette loi ne changera rien aux affaires actuelles ou passées de M. Vaugois.

« La loi (sur le lobbying) sera déposée, mais on ne peut retourner voir les compagnies et leur dire : ce que vous avez fait par le passé était légal, mais maintenant la loi est changée », a dit M. Landry.

Le chef du Parti québécois était de passage hier soir pour la deuxième fois dans la circonscription d'Anjou, dans l'est de Montréal, pour donner un coup de main à la campagne électorale en vue de l'élection complémentaire du 15 avril.

La candidate du PQ, Aude Vézina, 27 ans, avocate et représentante syndicale, tente de reprendre le comté laissé vacant par le libéral Sébastien Lamoureux.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Séance intense hier à l'Assemblée nationale où le premier ministre Bernard Landry s'est senti piqué au vif après que l'opposition libérale l'eut qualifié de « lobbyiste ».

Les rapports de M. Landry avec l'homme d'affaires Sylvain Vaugois, et le refus du gouvernement de déclencher une enquête sur les activités de certaines firmes de lobbyistes auprès du gouvernement, ont monopolisé hier la période des questions, alimentée par les révélations de *La Presse* voulant que M. Landry ait été, en 1994, conseiller rétribué du groupe Vaugois.

Interpellé par l'opposition libérale, M. Landry a soutenu « être fier » d'avoir été associé au projet de Sylvain Vaugois, qui a donné naissance à la Cité du multimédia. Il a acquiescé quand le député libéral Jacques Dupuis lui a rappelé qu'en matinée, le vice-président du Groupe Vaugois, Luc Berlinguette avait indiqué que

le crédit d'impôt destiné aux entreprises de haute technologie avait été « concocté » par M. Vaugois et M. Landry, alors titulaire des Finances.

Pour le premier ministre, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait comme citoyen, avant son retour en politique, rempli un mandat pour Sylvain Vaugois — rétribué environ 10 000 \$ semble-t-il — pour intervenir pour régler un contentieux entre M. Vaugois et le Mouvement Desjardins en organisant une rencontre avec son président d'alors, Claude Béland. « Je ne regrette pas d'avoir eu une vie professionnelle honorable avant d'avoir une vie politique honorable », a dit M. Landry, expliquant qu'il ne croyait pas avoir à divulguer qu'il avait conseillé M. Vaugois.

Dire que Sylvain Vaugois fait partie de son entourage serait exagéré selon lui. Il indique qu'en 10 ans il n'avait soupé qu'une fois avec le flamboyant promoteur, alors qu'en un an, comme premier ministre il avait soupé à quatre reprises

avec Paul Desmarais, le patron de Power Corporation et propriétaire de *La Presse*.

Tour à tour Jacques Dupuis et son collègue de Chomedey, Thomas Mulcair, ont réclamé en vain que devant les faits nouveaux, le gouvernement respecte l'engagement qu'il avait pris de déclencher une enquête sur les lobbying. Pour M. Dupuis, le fait que M. Vaugois ait pu profiter de ristournes dans un programme à la conception duquel il a contribué devrait allumer les voyants rouges au gouvernement. Mais M. Landry a été visiblement gîlé quand le député Mulcair a soutenu que le premier ministre Landry avait joué un rôle de lobbyiste auprès de Desjardins, avant son retour en politique, en 1994.

« Ce n'est pas du lobbying » a lancé M. Landry au moment où la présidente Louise Harel tentait de calmer le jeu. Selon Pauline Marois, M. Landry « accomplissait son travail en essayant de rapprocher les deux parties dans le domaine du privé. Ce n'est pas du lobbying », a-t-elle soutenu.

Bernard Landry nie avoir fait du lobbying

ce soir à

TQS

... >

Flash
avec Patricia Paquin et Alain Dumas

Tout sur les réceptions qui suivront la remise des Oscars !

18 h 30

Fun noir
Normand Brathwaite reçoit Sylvie Moreau

19 h

TRAGÉDIE D'EGYPTAIRE

L'Égypte conteste le rapport du NTSB

Agence France-Presse

LE CAIRE — L'Aviation civile égyptienne a officiellement contesté hier le rapport du Bureau national américain de la sécurité des transports (NTSB) qui met en cause le copilote de l'avion d'EgyptAir qui s'est abîmé au large des côtes américaines en octobre 1999, faisant 217 morts, dont Claude Masson, éditeur adjoint de *La Presse*, et sa femme, Jeannine Bourdages.

« L'Autorité de l'aviation civile égyptienne (AAACE) annonce aujourd'hui (jeudi) qu'elle va demander officiellement le réexamen des conclusions du NTSB sur la raison » du crash, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Selon le texte, les enquêteurs américains n'ont pas pris en compte les éléments allant dans le sens d'une défaillance mécanique.

« Les enquêteurs du NTSB n'ont pas pris en compte la défaillance du système de contrôle de la gouverne de profondeur comme la cause probable de l'accident, et de plus amples investigations sont donc nécessaires », a indiqué le communiqué.

Selon le rapport publié hier par le Bureau national américain de la sécurité des transports (NTSB), ce sont les commandes données à l'avion par le copilote, Gamil el-Battouti, qui ont provoqué le plongeon du Boeing d'EgyptAir dans l'océan Atlantique.

« L'enquête n'a relevé aucune preuve » indiquant qu'une panne mécanique aurait provoqué la catastrophe, selon le NTSB, qui s'abstient cependant d'évoquer un acte suicidaire du copilote.

« Nous pensons que nous devons aux familles de ceux qui étaient à bord et à tous les passagers des avions de découvrir les causes de ce tragique accident », ajoute le communiqué de l'AAACE, citant l'ambassadeur d'Égypte aux États-Unis, Nabil Fahmy.

Selon l'AAACE, « des erreurs dans la traduction de mots sur l'enregistreur des conversations dans le cockpit ont mené le NTSB à concentrer son attention sur les actions présumées du pilote ».

Une transcription de l'enregistreur avait indiqué que le copilote, aux commandes de l'avion trois minutes avant le crash, avait prononcé à 11 reprises en arabe l'invocation religieuse : « Tawakalt Ala Alla » (je compte sur Dieu ou je m'en remets à Dieu).

« Fondée sur des fuites du NTSB et des communiqués officiels, la théorie de l'acte délibéré a été répercutée par les médias. De façon regrettable, le NTSB n'a jamais accordé la même importance ou la même attention à d'autres scénarios, basés sur les preuves existantes », a précisé l'AAACE.

L'Aviation civile égyptienne a cité de nombreux exemples de défaillances dans l'enquête, dont l'impossibilité de déterminer les raisons des avaries au système de contrôle de la gouverne de profondeur et d'analyser des sons et des mots sur l'enregistreur des conversations.

Les responsables et l'opinion publique égyptienne avaient violemment réagi aux informations déjà parues au mois de février selon lesquelles les enquêteurs américains s'apprêtaient à conclure à un acte délibéré d'el-Battouti.

Le gouvernement, l'AAACE et EgyptAir avaient décrit le copilote comme un homme équilibré, et un pilote expérimenté qui ne se serait pas suicidé.

La famille du copilote a rejeté le rapport du NTSB, son neveu affirmant qu'il n'était fondé sur aucune preuve scientifique.



Les piquets de grève ont été installés dès minuit aux abords de l'immeuble de la Société Radio-Canada à Montréal.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Grève de 24 heures à Radio-Canada

STÉPHANIE BÉRUBÉ
et SÉBASTIEN RODRIGUE

La programmation de la radio et de la télévision de Radio-Canada risque d'être perturbée aujourd'hui en raison de la grève de 24 heures déclenchée par le Syndicat des communications de la SRC depuis ce matin à minuit une.

Les 1300 journalistes, secrétaires de rédaction, chercheurs, lecteurs de nouvelles et adjoints à la réalisation seront aux piquets de grève toute la journée. Le président du SCRC, Michel Couturier, ajoute que les réalisateurs et les techniciens, qui appartiennent à deux autres syndicats, pourront tout de même franchir les piquets de grève.

Les parties syndicale et patronale se sont rencontrées sans succès à deux reprises cette semaine. La partie patronale avait déposé une offre finale venant à échéance à 23 h 59 hier, mais le syndicat a plutôt décidé d'exercer son mandat de grève de 24 heures. La Société

Radio-Canada dispose d'un droit de lock-out à compter d'aujourd'hui.

Tous les membres du syndicat n'étaient toutefois pas d'accord pour manifester aujourd'hui. Dans les bureaux de Radio-Canada, une pétition a circulé dans la journée d'hier afin de favoriser de nouvelles discussions entre les deux parties et des moyens de pression moins durs. Certains membres souhaitaient la tenue d'une autre assemblée générale pour discuter des nouvelles offres de la direction.

M. Couturier ne semblait pas chaud à cette idée, rappelant que les assemblées générales étaient « lourdes et coûteuses ». Les membres du SCRC se trouvent un peu partout au Québec ainsi qu'à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et le syndicat doit payer les dépenses lors de ces rencontres. M. Couturier rappelle aussi que le vote de la dernière assemblée, samedi dernier, était particulièrement significatif. Les membres ont rejeté à 68 % les dernières offres, et 88 % des personnes présentes ont appuyé les grèves de 24 heures.

Les négociations achoppent sur plusieurs points, dont le statut des employés temporaires et contrac-

tuels. Au plan salarial, la dernière offre patronale proposait une somme forfaitaire de 700 \$ à la signature et des augmentations de 3 % et 2 % en 2002 et en 2003 respectivement. Le syndicat estime de son côté que le salaire de ses membres accuse un retard de 12 % par rapport au marché. La dernière offre patronale suggérait aussi d'élargir la permanence à 85 personnes en information et l'accès à un régime de retraite pour les contractuels.

La question de l'équité salariale se trouve aussi au cœur des négociations. Le syndicat demande la parité entre les femmes et les hommes ainsi qu'une uniformisation des heures de travail. La SRC proposait pour sa part de créer un comité d'experts pour étudier la question de l'équité salariale. Le syndicat demande également que l'employeur s'engage à produire un minimum de 40 % de production télévisuelle interne.

Personne n'était en mesure hier de préciser ce qui serait présenté sur les ondes de Radio-Canada aujourd'hui. Du côté de la direction, on espère bricoler des bulletins d'information, pour la télévision comme pour la radio. Cela pourrait vouloir dire que des cadres seraient

au microphone, aidés par les techniciens et les réalisateurs.

Pour les reportages, la SRC peut faire appel aux journalistes et aux annonceurs qui ne sont pas membres du Syndicat des communications. Il s'agit, par exemple, des correspondants étrangers bilingues de la CBC qui participent parfois aux bulletins de la SRC, comme Don Murray.

Les journalistes de la colline parlementaire, à Ottawa, n'appartiennent pas non plus au SCRC, de même que les journalistes en poste ailleurs qu'au Québec et à Moncton. Ils pourront donc faire leurs reportages habituels, mais pas plus. La Guilde canadienne des médias, leur syndicat, a demandé à ses membres, conformément à sa convention collective, de ne pas travailler plus qu'à l'habitude pour dépanner la direction de Radio-Canada.

La Guilde compte 3500 membres, dont 600 travaillent pour la Société Radio-Canada. Gabriel Duchrocher, agent administratif de la Guilde, indique aussi que les membres s'opposent à la direction de la SRC si elle essaie de déplacer des émissions aujourd'hui pour combler des trous dans la grille horaire.

Al-Qaeda lié à des intérêts immobiliers sherbrookoïses

LUC LAROCHELLE
La Tribune

SHERBROOKE — La Fondation SAAR et ses têtes dirigeantes, qui ont été actives dans le marché immobilier de Sherbrooke et de la région au cours des 10 dernières années, sont soupçonnées d'avoir blanchi de l'argent pour le groupe terroriste Al-Qaeda, qui serait lié à Oussama ben Laden.

Les autorités américaines ont procédé mardi à une vaste opération policière dans une quinzaine de centre d'affaires et de résidences privées de la Virginie et de la Géorgie, notamment au siège social de la Fondation SAAR. Cette organisation religieuse caritative qui chapeauterait plusieurs compagnies, dont Mena Quebec, toujours propriétaire d'un édifice au centre-ville de Sherbrooke, aurait secrètement alimenté les coffres des sympathisants de ben Laden.

Selon le quotidien *National Post*, qui a dévoilé les détails de cette opération policière, le FBI enquête sur la Fondation SAAR depuis 1999 en raison d'allégations de transfert de fonds à deux cellules du Jihad islamique en Floride. D'importantes sommes auraient également été versées à d'autres groupes islamiques que les autorités américaines relient aux terroristes responsables des attaques du 11 septembre.

La Fondation SAAR est apparue à Sherbrooke au début des années 80 à la suite des déboires financiers de Saad Gabr, un riche

Marocain qui avait acquis une multitude de propriétés à Sherbrooke et à North Hatley.

Cette fondation a supporté durant plusieurs années à titre de créancier hypothécaire des édifices boiteux, dont le Marché des Grandes-Fourches et l'hôtel New Wellington. Ces immeubles sont maintenant passés en d'autres mains.

La compagnie Mena Quebec, dont les actionnaires connus sont liés à la Fondation SAAR, est cependant toujours propriétaire de l'immeuble situé à l'extrémité de la rue Wellington Nord, que Saad Gabr a déjà voulu convertir en pavillon d'enseignement universitaire pour des étudiants arabes et que la Ville de Sherbrooke convoite maintenant pour son projet de la Cité des rivières.

Un homme ambitieux

M. Gabr projetait d'implanter dans la région sherbrookoïse une aile nord-américaine de l'Université du roi Abdul Aziz à Jeddah, en Arabie Saoudite, l'institution qu'a fréquentée ben Laden.

C'est notamment dans cette perspective que M. Gabr avait acquis l'édifice du 101 de la rue Frontenac, au centre-ville de Sherbrooke, qu'il a habillé d'une somptuosité rarement vue. Les fauteuils moelleux, les chauds boiseries, et surtout les éclatants lustres de cristal, les planchers ventilés pour protéger des équipements sophistiqués, en auraient fait une maison d'enseignement princière.

L'édifice était tellement pompeux, que

c'en était trop pour les Sherbrookoïses qui ont bloqué le règlement d'emprunt voté à l'automne 1981 par le conseil municipal dirigé par Jean-Paul Pelletier, pour y déménager l'hôtel de ville. C'est que, Saad Gabr n'étant plus capable de faire face à ses obligations, la municipalité a finalement procédé à une vente par shérif de l'immeuble.

La Fondation SAAR, alors représentée par Yakub Mirza, s'est pointée le matin de la vente aux enchères et a offert 900 000 \$ pour l'édifice de la rue Frontenac, qui a n'a eu de gloire que ses lustres puisqu'il a été très peu occupé depuis 20 ans. Certaines personnes ayant soulevé des doutes quant à la solvabilité du groupe, l'avocat représentant la Fondation SAAR, Jean Bellehumeur, avait offert d'aller chercher un camion de la Brink's pour revenir avec la somme en liquide.

Il n'avait pas été nécessaire de se rendre jusque-là puisqu'une banque canadienne avait confirmé que la Fondation disposait des fonds pour payer la transaction, a rappelé hier M^e Bellehumeur, renversé d'apprendre qu'il avait pu être en lien avec des clients susceptibles d'aider de présumés bailleurs de fonds des groupes terroristes.

Rien de tel n'a jamais transpiré de nos discussions, dit-il. M. Mirza et les autres représentants de la Fondation SAAR avec qui j'ai eu à travailler étaient des financiers aguerris. Leurs investissements ont été catastrophiques parce qu'ils ont eu une trop grande confiance en Saad Gabr et parce que d'autres

personnes, ici à Sherbrooke, ont pompé leur argent. À mon avis, ils ont récupéré bien peu des investissements de 10 à 15 millions injectés au centre-ville de Sherbrooke et ailleurs de la région de dire l'avocat sherbrookoïse, qui a été leur mandataire.

Hier, l'édifice du 101 de la rue Frontenac était désert. Ayant opéré sous divers noms de compagnies, la Fondation SAAR n'a officiellement plus de représentant à Sherbrooke depuis que Nabil Zeki, qui avait charge des immeubles et qui a longtemps agi comme gérant du centre commercial le Marché des Grandes-Fourches, serait rentré aux États-Unis, l'automne dernier, après avoir procédé à la vente de l'hôtel New Wellington à un investisseur torontoïse, Feroze Virani, qui l'opère maintenant sous la bannière de la chaîne Ramada.

La compagnie Mena Quebec, fondée en mai 1987 et qui est toujours propriétaire de l'édifice de la rue Frontenac, a un lien évident avec la Fondation Saar.

Taha Al Alwani, qui est l'un des administrateurs de la Fondation SAAR, est enregistré comme premier actionnaire de Mena Quebec dans les registres de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, tandis que Yakub Mirza occupe la fonction de secrétaire-trésorier à la Fondation SAAR ainsi qu'au sein de Mena Quebec.

Les infirmières du CHUM enterrent la hache de guerre

ALEXANDRE SIROIS

LES INFIRMIÈRES du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), dont plusieurs étaient à couteaux tirés avec la direction, ont enterré la hache de guerre au cours des derniers jours.

Des ententes conclues entre la direction du CHUM et les infirmières des trois établissements du centre hospitalier ont mis fin à des conflits qui s'étaient depuis plusieurs semaines. Des litiges qui ont même forcé le report de l'ouverture officielle des nouvelles urgences de l'hôpital Saint-Luc, initialement prévue pour cette semaine.

En guerre ouverte avec leur employeur, les infirmières de l'hôpital Notre-Dame ont été les dernières, mardi, à s'entendre avec la direction du CHUM. Leur conflit a toutefois dû aboutir devant le Conseil des services essentiels pour être réglé. Depuis jeudi dernier, l'affaire avait dégénéré. En guise de protestation, un groupe d'infirmières des urgences refusait chaque jour, en bloc, d'assurer l'un des trois quarts de travail.

« On trouve ça intéressant et on trouve ça bien de la façon dont ça s'est terminé », a dit hier à *La Presse* la présidente du syndicat des infir-

mères de l'hôpital Notre-Dame, Mireille Bélanger, qui a toutefois déploré le fait que le litige ait dû être réglé devant le Conseil des services essentiels.

La direction du CHUM a accepté, dans ses trois hôpitaux, de réorganiser le travail des infirmières. Pour l'hôpital Notre-Dame, elle s'est engagée à accorder la priorité à la réorganisation des tâches des professionnels de la santé aux urgences.

« Il y a des problématiques entre le personnel et il y a des problématiques d'organisation du travail, a expliqué M^{me} Bélanger au sujet des urgences. Alors l'employeur va mettre sur pied un comité de réorganisation avec les syndicats pour regarder ce qui ne va pas, ce qu'on doit changer et ce qu'on doit réorganiser, d'ici la fin de mai 2002. C'est un comité qui va se former rapidement et qui va travailler rapidement. »

Parallèlement, la direction du CHUM a promis d'allouer rapidement des journées de travail de plus aux infirmières à temps partiel qui effectuent des heures supplémentaires. Ce, sans les obliger à oeuvrer sur des équipes volantes, une directive contre laquelle elles luttent, afin de demeurer au sein de leurs départements respectifs.

Qui plus est, les infirmières qui travaillent le soir et la nuit à temps partiel pourront obtenir des postes à temps complet, à tout le moins à l'hôpital Notre-Dame.

« Pour le moment, on est capable de d'accepter l'état actuel parce qu'on voit que l'employeur veut faire des efforts. Ça bouillonne partout », a affirmé la présidente du syndicat des infirmières de l'Hôtel-Dieu, Marjolaine Morin, qui estime néanmoins que ses membres demeurent sur leurs gardes.

La directrice des soins infirmiers au CHUM, Odette Plante-Marot, a elle aussi tenu à signaler qu'à cause de la pénurie, l'état de la profession infirmière au CHUM demeure précaire. « La situation reste très fragile. C'est clair que nous sommes contents des deux côtés, mais la pénurie est toujours là. L'été s'en vient et ça va être très difficile », a-t-elle déclaré.

M^{me} Plante-Marot semblait néanmoins rassurée par la tournure des événements. « Je pense que les infirmières et nous poursuivons les mêmes objectifs, a-t-elle dit. Maintenir l'accessibilité à la clientèle dans un contexte de grande pénurie et trouver tous les moyens possibles pour que les infirmières aient la meilleure qualité de vie possible dans ce contexte. »



La présidente de la Commission d'accès à l'information, Jennifer Stoddart.

Mise en garde contre la carte santé à puce

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La Commission d'accès à l'information (CAI) invite le gouvernement à prendre un peu de recul face à l'implantation d'une carte santé à puce, craignant particulièrement la mise en place d'un méga fichier central renfermant des données confidentielles sur les patients.

La CAI propose d'entreprendre une plus vaste étude pour évaluer quel est le meilleur outil, en plus de mettre en place un projet pilote d'envergure avant d'aller plus loin.

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Roger Bertrand, ne ferme pas complètement la porte à ces demandes. « Ce sont autant de suggestions que nous allons avoir à apprécier. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de projet de loi, je ne dis pas qu'il y en aura un, ni que nous ne pourrions pas compléter avec d'autres études », a déclaré le ministre.

À la septième journée d'audiences sur la carte santé à puce devant la commission des Affaires sociales, M. Bertrand a rappelé que le mandat de son ministère est d'abord d'écouter toutes les représentations qui sont faites. « Nous allons évaluer tout ça et nous verrons, à l'étape de l'éventuel projet de loi, s'il y a lieu de modifier cet aspect là », a-t-il ajouté. Aux yeux du gouvernement, la constitution d'une banque de données centrale est la meilleure solution, a dit M. Bertrand, rappelant que chacune des technologies choisies peut représenter, d'une quelconque façon, un risque pour la confidentialité des renseignements. Toutefois, la

centralisation de ces informations permet de mieux les protéger, les mettant davantage à l'abri d'une utilisation qui ne serait pas conforme à l'éthique.

Dans un court rapport qu'elle a produit sur les différents scénarios d'organisation des données pour le dossier résumé du patient, la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) en arrive à la conclusion qu'en raison des besoins, la centralisation des données s'avère la meilleure solution.

Ces arguments n'ont pas convaincu la CAI qui se sert d'incidents survenus récemment à la Régie de l'assurance automobile du Québec, au ministère de la Justice et à la Sûreté du Québec, pour émettre de sérieux doutes.

« On n'a pas mis sur la table tous les modèles possibles, mais un seul. Ce modèle a le très grand désavantage au point de vue de la protection de la vie privée de concentrer les données et de créer un nouveau méga fichier qui va nous suivre toute notre vie. A-t-on besoin de ça actuellement ? Je pense que la démonstration n'est pas faite », a lancé la présidente de la CAI, Jennifer Stoddart.

Tout en reconnaissant l'importance d'une meilleure circulation de l'information dans le milieu, elle invite donc le gouvernement à poursuivre ses démarches, à analyser les autres possibilités et à dévoiler les études détaillées qui favorisent la création d'une banque de données centrale.

« Prenons un peu plus de temps, regardons d'autres possibilités avant de faire un choix qui sera irrévocable. »

Québec songe à faire davantage appel aux médecins de famille

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Les médecins de famille pourraient être appelés à ajouter certaines tâches à leur charge de travail afin de libérer leurs collègues obstétriciens-gynécologues, aux prises avec une importante pénurie de personnel.

Le ministre de la Santé, François Legault, pense en effet qu'il est nécessaire de revoir l'organisation des tâches de chaque spécialiste afin de s'assurer que les patients sont référés aux bons professionnels selon leurs besoins.

Le ministre réagissait ainsi hier au fait que les obstétriciens-gynécologues ont perdu 10 % de leurs effectifs au cours des quatre dernières années. Dans certaines régions, dont la région métropolitaine de Montréal, les patients doivent at-

tendre près d'un an avant de consulter un spécialiste.

« Nous pensons qu'une part importante du travail peut être faite par les médecins de famille et nous pensons qu'il faut avoir une discussion à ce sujet avec la Fédération des spécialistes », a déclaré le ministre avant de préciser qu'il s'agit de répondre « à la demande dans les délais normaux », en référant les personnes aux bons endroits.

Le ministre a par ailleurs invité à la prudence lorsqu'il s'agit de quantifier la pénurie de gynécologues. Reconnaissant que le Québec a connu dans l'ensemble une baisse de ses effectifs, passant de 358 à 350 gynécologues, il a rappelé que le déficit n'est pas le même partout. « C'est vrai qu'il y a une petite baisse du nombre de gynécologues. Si on regarde la région de Montréal, la planification du nombre de

gynécologues nécessaires montre qu'on en a besoin de 150 et il y en a 149. Il faut aussi ajouter qu'il y a 24 nouveaux étudiants qui vont sortir cette année pour se joindre au groupe de gynécologues. Il faut donc être prudent », a indiqué M. Legault.

Hier, *Le Devoir* affirmait que les gynécologues constituent actuellement une denrée rare. L'Association des obstétriciens-gynécologues du Québec sonnait entre autres l'alarme en disant qu'il n'y avait plus que 345 membres actifs dans ses rangs si bien qu'en milieu urbain, il fallait attendre plusieurs mois avant d'obtenir une consultation non urgente. Si la situation ne change pas, certains hôpitaux comme Sainte-Justine, pourraient même devoir référer des femmes ayant des grossesses normales à d'autres hôpitaux.

RADIO
Première Chaîne

Actualités, sorties, météo,
bonne bouffe et autres
plaisirs de la vie.

Le Bigot
et son équipe

Le week-end

Réalisation : Sylvie Lavoie

7h

COLLOQUE ROBERT BOURASSA

Un homme de détermination et de consensus

Paul Gérin-Lajoie rappelle que ni l'incompréhension ni l'opposition à ses idées ne le faisaient fléchir

GILLES NORMAND

FACE À l'incompréhension et aux résistances plus ou moins ouvertes de milieux québécois et canadiens, Robert Bourassa n'a cessé de prêcher son credo politique. « Jamais il n'abandonna cette foi, même devant son incapacité de créer le moindre mouvement d'opinion dans le sens proposé », a fait observer hier l'ex-ministre de l'Éducation dans le cabinet Lesage, Paul Gérin-Lajoie. Premier conférencier au colloque sur Robert Bourassa, qui s'est ouvert hier soir à l'Université Concordia, à Montréal, M. Gérin-Lajoie a rappelé que l'ex-premier ministre libéral était un homme de volonté et de détermination, mais aussi un homme de consensus.

Le colloque, dont le maître de cérémonie était John Parisella, ex-chef de cabinet de M. Bourassa, s'est mis en branle en présence de la veuve de l'ex-premier ministre, Andrée Bourassa, de sa fille Michèle et de son fils François.

M. Gérin-Lajoie a d'abord insisté pour dire qu'il n'avait pas été un intime de Robert Bourassa, mais

que les circonstances avaient amené les deux hommes à collaborer en diverses occasions. Il a rappelé qu'à la suite de la défaite libérale de 1966, alors que sept ou huit hommes politiques se réunissaient, le plus souvent chez M. Bourassa, pour rechercher une forme de renouvellement des orientations et de l'organisation du PLQ, celui-ci, tout jeune politicien, tentait déjà d'orienter les échanges vers une issue consensuelle.

« Déjà, René Lévesque poursuivait sa pensée d'un Québec souverain à l'intérieur d'une nouvelle forme d'association avec le reste du Canada. D'autres, dont je faisais partie, visaient plutôt à définir un statut et une place d'un caractère particulier pour le Québec à l'intérieur d'un régime fédératif existant. Robert Bourassa, pour sa part, commençait à explorer des formules s'inspirant d'une Europe à la Jean Monnet. Vers les 11 h du soir, alors que nos réunions tiraient à leur fin, Bourassa s'accrochait au téléphone pour faire un compte rendu de l'état des discussions à Jean Lesage qui attendait régulièrement l'appel chez lui, à Québec. Les efforts de consensus de Robert Bourassa dans



Photo Presse Canadienne
Le maire Jean Drapeau fait visiter le chantier du Stade olympique au premier ministre d'alors, Robert Bourassa.

ce contexte étaient mis à rude épreuve. On connaît l'insuccès qui s'ensuivit », a souligné M. Gérin-Lajoie, homme poli-

tique de la génération précédant celle de M. Bourassa.

M. Bourassa a également, selon le conférencier, « montré clairement sa volonté et sa détermination par son cheminement à la suite de ses défaites personnelles comme député et comme premier ministre », en s'exilant en Europe pour y étudier les modalités et le cheminement des vieux pays marqués par des rivalités profondes, engagés désormais dans la grande aventure de l'Union européenne. De retour au pays, il s'est remis à militer et a repris le pouvoir en 1985. Pour M. Gérin-Lajoie, l'ambiguïté que maniait l'ex-premier ministre correspondait à celle du peuple québécois.

La sénatrice Lise Bacon, qui a assumé la direction de plusieurs ministères dans les cabinets Bourassa, a dit de son ancien chef qu'il était très heureux de la vie qu'il menait, même si « des défis sans précédent sont rapidement venus au rendez-vous ».

Le thème général du colloque — Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille — n'a pas plu à son ex-chef de cabinet Mario Bertrand. « À moins, dit-il, qu'on s'en tienne à la défini-

tion que donne le dictionnaire du mot tranquille : sans agitation. »

Un autre ancien chef de cabinet, Ronald Poupart, qui a connu M. Bourassa en 1966, a voulu entretenir l'auditoire de la passion qu'avait ce dernier pour la politique. Ils se sont liés d'amitié au cours de l'hiver de la même année, alors qu'ils avaient loué des chalets avec leurs familles, à Sainte-Adèle. Ils se rencontraient régulièrement à la messe du dimanche. « Robert Bourassa et moi avions pris l'habitude de nous éclipser juste avant le début du sermon du curé pour aller discuter de politique sur le peron. »

Aujourd'hui, le colloque se transporte pour deux jours à l'UQAM. On y abordera la crise d'octobre 1970 avec, entre autres, les professeurs Robert Bernier et Jean-Paul Brodeur, et l'ex-négociateur du gouvernement dans cette crise, l'avocat Robert Demers. Pierre Bibeau, ex-conseiller spécial de Robert Bourassa, Mario Dumont, chef de l'ADQ, et les politologues Guy Lachapelle et Vincent Lemieux seront au nombre des conférenciers.



samedi seulement

Prix en vigueur le samedi 23 mars 2002 seulement

Dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement. Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre. Le choix varie suivant le magasin.

rabais 50%
PULLS
JESSICA SPORT^{MD}
À PRIX ORDINAIRES,
POUR FEMMES

rabais 40%
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
À PRIX ORDINAIRES
POUR HOMMES
Alpinetek^{MD}, Alpine Expedition^{MD},
Boulevard Club^{MD} et plus.
À l'exclusion des modèles Columbia^{MD} et
Wardrobe Essentials^{MD} dont les prix se terminent en 97¢

rabais 10-40\$
TOUS LES SIÈGES D'AUTO
À PRIX ORDINAIRES

rabais 50%
BAGAGES SAMSONITE^{MD},
AIR CANADA^{MD}, PROTOCOL^{MD},
AMERICAN TOURISTER^{MD}, PIERRE CARDIN^{MD},
SAMBORO^{MD}, ATLANTIC^{MD} ET PLUS.
À l'exclusion des articles dont le prix se termine par 97¢

rabais 30%
TOUTE LA MODE Bottines de bébé^{MD}
À PRIX ORDINAIRES POUR BÉBÉS
Dormeuses, camisoles-culottes et plus.

rabais 40%
VÊTEMENTS DE GOLF À PRIX
ORDINAIRES, POUR HOMMES
Les modèles varient suivant le magasin.
À l'exclusion des modèles Columbia^{MD} et
Wardrobe Essentials^{MD} dont les prix se terminent en 97¢

rabais 25%
DESSOUS Calvin Klein^{MD} ET
CULOTTES FÉMININES VENDUES À
L'UNITÉ À PRIX ORDINAIRES
À l'exclusion de la marque Jockey^{MD}.
Rabais basé sur le prix ordinaire Sears à l'unité. Ne peut être combiné à
aucune autre offre de rabais

rabais 60%
TOUTES LES CHAUSSURES HABILLÉES ET
TOUT-ALLER LE MAGASIN POUR HOMMES^{MC}
Rég. Sears 29,99. Paire
11,99

30366-5A

NP0342102

Copyright 2002, Sears Canada Inc.

| TVQ |

Pauline Marois n'exclut pas un nouveau remboursement additionnel

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le remboursement additionnel de la TVQ de 100 \$ par personne, effectué quelques semaines avant Noël, a eu des effets positifs exceptionnels sur la consommation. La ministre des Finances Pauline Marois n'exclut pas la possibilité de répéter l'opération.

« La confiance des consommateurs québécois a augmenté de 30 %, selon le Conference Board. Il peut y avoir un lien entre cette hausse de confiance et le remboursement de la TVQ », a expliqué hier la ministre Marois en marge d'une causerie prononcée devant la Chambre de commerce de Lévis.

« Cela a eu un impact, car les gens à revenus modestes qui voient leurs revenus subitement hausser consomment davantage. On n'a pas mesuré scientifiquement cet impact, mais cela a donné le coup de pouce qu'il fallait pour inciter à acheter des produits ou consommer des services », a dit M^{me} Marois.

La ministre a rappelé que le gouvernement avait réinjecté quelque 250 millions dans l'économie pendant la période des Fêtes en retournant 100 \$ additionnels aux Québécois qui avaient droit au remboursement régulier de la TVQ.

Ce remboursement supplémentaire sera peut-être répété en décembre prochain. « Il n'y a rien de prévu dans le budget à l'heure actuelle, mais ce sont des mesures qui peuvent être utilisées quand la situation est plus difficile », a déclaré M^{me} Marois.



Pauline Marois

| LOI SUR LES PESTICIDES |

Ottawa veut protéger les enfants

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La ministre de la Santé, Anne McLellan, a déposé hier aux Communes un projet de loi qui a pour but de remettre à jour les règlements régissant l'utilisation des pesticides au Canada.

M^{me} McLellan, qui a mis l'accent dans son projet de loi sur la protection des enfants, n'est pas allée cependant jusqu'à proposer l'élimination de ces produits d'ici cinq ans, comme le veulent l'opposition et divers groupes de pression voués à la protection de l'environnement et de la santé humaine.

Le projet de loi sur les produits antiparasitaires demande en effet une protection spéciale pour les nourrissons et les enfants et il tient compte de l'exposition aux pesticides de toutes les sources, y compris les aliments et l'eau. Il réduit également les risques liés aux pesticides en s'assurant, par exemple, que seuls les pesticides qui contribuent à la lutte antiparasitaire soient homologués. La loi obligera également un réexamen des pesticides tous les 15 ans, obligera à de plus nombreuses inspections et prévoira de lourdes peines pour les contrevenants, c'est-à-dire des amendes pouvant aller de 200 000 \$ à un million et des peines d'emprisonnement allant de six mois à trois ans.

« Plusieurs Canadiens ont longtemps attendu ce projet de loi », a commenté Anne McLellan. Il y a en effet 33 ans que le gouvernement canadien a modifié pour la dernière fois la loi sur les pesticides.

L'opposition et les groupes environnementaux, dont le Sierra Club, ont estimé que le projet allait dans la bonne direction mais qu'il com-



Photothèque La Presse ©

« Plusieurs Canadiens ont longtemps attendu ce projet de loi », a commenté Anne McLellan.

portait plusieurs lacunes. Ils se sont dits déçus que la future loi n'ait rien prévu pour obliger les propriétaires de terrains de golf ou de pelouses à éliminer progressivement au cours des cinq prochaines années l'utilisation des pesticides. Plusieurs municipalités sont également déçues de ce vide au chapitre de la réglementation, surtout qu'un comité des Communes, à majorité libérale, avait recommandé dans un rapport rendu public voici deux ans que les pesticides pour les terrains de golf, les pelouses et les parcs publics soient entièrement bannis d'ici cinq ans.

« La solution à ce problème, a commenté le

député bloquiste Bernard Bigras, est de trouver rapidement des solutions de rechange aux pesticides. Il faut développer les biopesticides. Le problème, c'est qu'au Canada nous n'avons que 30 biopesticides alors qu'aux États-Unis, ils en ont déjà développé 170. J'espère que nous pourrions amender le projet de loi afin de permettre l'homologation rapide des nouveaux biopesticides. »

La ministre de la Santé a déclaré qu'il ne fallait pas s'étonner de l'absence de l'interdiction de ces pesticides, dits d'embellissement, dans le projet de loi puisque le gouvernement avait déjà fait part de son intention dans sa réponse au comité qui s'était chargé d'étudier la question. M^{me} McLellan a ajouté qu'une telle interdiction était du ressort des municipalités et des provinces. « C'est clairement dans leur champ de compétence », a-t-elle dit.

Pour Angela Rickman, l'assistante-directrice du Sierra Club, Ottawa a toute l'autorité pour agir. « Le problème, dit-elle, c'est que la Cour suprême a donné l'autorité à des municipalités d'agir dans ce domaine en l'absence du fédéral dans le dossier. » On se souviendra qu'en juin dernier, la Cour suprême avait donné raison à la municipalité de Hudson, au Québec, qui avait décidé de bannir les pesticides d'embellissement.

Le député Bigras s'est par ailleurs dit déçu que le gouvernement fédéral n'ait pas attendu que le comité québécois qui prépare un rapport en ce moment sur ces questions termine ses travaux. « Ottawa aurait pu prendre en compte le rapport que doit rendre public très bientôt le ministre de l'environnement, André Boisclair », dit-il.

Le débat sur la réforme parlementaire est relancé

ANDRÉ DUCHESNE

QUÉBEC — Les parlementaires québécois seront de nouveau invités à se pencher sur un projet de réforme de leurs institutions.

Le ministre responsable des Réformes parlementaire et électorale, Jean-Pierre Charbonneau, en a fait l'annonce hier, en indiquant que le gouvernement créait un Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques. En parallèle, le gouvernement confirme l'embauche d'André Larocque au poste de sous-ministre responsable de cette agence.

Pour celui-ci, il s'agit d'un retour dans le giron péquiste après un passage à l'Action démocratique, où il a justement animé la réflexion sur les mêmes thèmes. M. Larocque est un ancien sous-ministre à la Réforme électorale dans le gouvernement péquiste.

M. Charbonneau indique ne pas vouloir d'une réflexion à la pièce, mais plutôt un vaste chantier, un « débat fondamental de société » sur la question. Tout est sur la table : choix d'un chef de gouvernement au suffrage universel, accroissement des responsabilités des députés, séparation en deux institutions du parlement et du gouvernement, possibilité de tenir des référendums en même temps que des élections générales, introduction d'un mode de scrutin de type proportionnel, etc.

« Le mandat se résume à deux choses fondamentales : animer et susciter une grande réflexion collective sur les institutions démocratiques au Québec et préparer, en vue d'une prise de position par le gouvernement, des positions et des options à retenir et à mettre en oeuvre quand ce sera le temps de le faire », poursuit-il.

La réflexion s'articulera autour de la rédaction d'un document de travail et d'une tournée des régions, qu'entend faire M. Charbonneau au cours des prochains mois.

Le ministre ajoute qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que le Québec soit souverain pour amorcer cette réforme, comme le soutenait le premier ministre Bernard Landry il y a encore quelques mois. Au contraire, croit-il, doter le Québec d'institutions à l'américaine lui donnerait davantage de légitimité face aux autres provinces et au gouvernement fédéral. « Qu'est-ce que cela créerait comme dynamique ? Peut-être que ça obligerait le reste du Canada à s'aligner aussi d'une façon plus démocratique. »

La séparation des pouvoirs exécutif et législatif aurait également du bon, défend-il, en ce sens que les députés auraient davantage de pouvoirs et qu'un gouvernement

ne se formerait pas à partir d'un recrutement sur les banquettes de l'Assemblée nationale. « Est-ce qu'il ne serait pas plus important de choisir les ministres, les administrateurs les plus importants de l'État, dans un bassin de 75 ou 80 députés d'un parti ministériel ou dans un bassin de 4,5 millions d'adultes ? Ce sont des questions qu'on pose. »

Le député libéral Jacques Chagnon affirme de son côté que le gouvernement s'y prend tard pour lancer un projet d'une telle envergure. « M. Charbonneau ne sait pas qu'il est minuit moins cinq pour son gouvernement, plaide-t-il. On ne réforme pas des institutions politiques qui ont pris des années, parfois des décennies ou des siècles à s'installer sans faire en sorte qu'une remise en question publique et populaire puisse se faire. »

5 2 7 ?

Nokia 3390

50\$

Après crédit de 150 \$

Gratuit : 2 couvercles de couleur supplémentaires

Valeur de 40 \$



Le forfait complet Parlez et écrivez

30\$ par mois

- > 300 minutes en tout temps
- > 100 messages textes
- > Messagerie vocale personnelle
- > Afficheur

Aucun contrat à signer



Abonnez-vous dès maintenant. Livraison gratuite. 1 888 482-FIDO (3436)

www.fido.ca

Offre valide jusqu'au 31 mars 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Détails en magasin.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles

- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Clair
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



La Presse
22 mars 2002

Page A8 manquante

La Presse
22 mars 2002

Page A9 manquante

Le nouveau chef de l'Alliance se dit un allié sûr pour le Québec

JOËL-DENIS BELLAVANCE

CALGARY — Le nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a clairement fait savoir hier qu'il ne cherchera pas à séduire les Québécois en modifiant sa ligne dure à l'endroit du mouvement souverainiste ou en tempérant son opposition à toute forme de reconnaissance constitutionnelle du caractère distinct du Québec.

Moins de 24 heures après avoir remporté une victoire décisive au premier tour du scrutin dans la course à la direction de l'Alliance canadienne, M. Harper a soutenu que la Loi sur la clarté adoptée par les libéraux de Jean Chrétien sert bien les intérêts du pays. Du même souffle, il a indiqué que le Québec trouvera en lui un allié sûr afin de défendre bec et ongles l'autonomie des provinces dans leurs champs de compétence.

« J'ai une ligne dure au sujet de l'unité de ce pays et de la loi en matière de séparation. Mais j'ai aussi la même ligne de pensée quant au respect de la Constitution en ce qui concerne les compétences des provinces », a déclaré M. Harper dans un français fort acceptable.

« Je pense que ce parti est le parti au Canada ayant l'attitude la plus favorable envers le Québec. C'est quelque chose que j'entends poursuivre au cours des prochains mois », a-t-il ajouté lors d'un point de presse au quartier général du parti à Calgary.

Contre toute attente, M. Harper a facilement défait le chef sortant de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, en récoltant 55 % des appuis des 88 000 militants ayant exercé leur droit de vote par la poste. Cet économiste de formation, âgé de 42 ans, qui a été député du Parti réformiste de 1993 à 1997, a été un des premiers élus à Ottawa à presser le gouvernement Chrétien à adopter la ligne dure envers le mouvement souverainiste au lendemain du référendum au Québec en 1995.

Partisan de la partition

M. Harper est notamment un partisan de la partition de la province advenant un vote favorable à la souveraineté et s'oppose à toute forme de reconnaissance constitutionnelle du caractère distinct du Québec.

Les libéraux de Jean Chrétien se sont largement inspirés des idées de M. Harper lorsqu'ils ont adopté le projet de loi C-20 sur la clarté.

Hier, M. Harper s'est défendu d'être insensible aux aspirations du Québec, faisant va-



Le nouveau chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a répondu aux questions des journalistes au cours d'une conférence de presse hier à Calgary. À l'arrière-plan, on aperçoit John Reynolds qui a agi comme chef intérimaire de la formation politique au cours des derniers mois.

loir que les Québécois trouveront leur compte dans son programme politique favorable à l'autonomie des provinces. « Je suis celui au sein de ce parti qui a fait l'effort, bien avant tout le monde, de communiquer nos positions et nos politiques au Québec depuis longtemps. Le Québec est une des provinces fondatrices de ce pays. Un parti national doit avoir une présence forte au Québec et j'ai l'intention de poursuivre cet objectif », a-t-il déclaré dans la langue de Molière.

Après avoir rejeté l'idée de s'asseoir à la même table que Joe Clark afin de discuter des moyens de coopération s'offrant aux deux partis durant les prochaines élections, M. Harper a accepté hier de rencontrer le chef du Parti conservateur à ce sujet. À l'instigation de M. Clark, les deux hommes se sont parlés au téléphone hier et ont convenu de se rencontrer après le congrès biennal de l'Alliance canadienne, qui aura lieu à Edmonton du 4 au 7 avril.

« Je présume qu'il veut préciser sa position au sujet d'une possible coopération entre les parties, a indiqué M. Harper. Ma priorité est de remettre ce parti sur ses rails avant

les prochaines élections. Cela dit, le parti a déjà indiqué dans le passé qu'il est flexible quant à la relation qu'il est prêt à explorer. Mais je veux seulement les explorer si je crois vraiment que cela peut aboutir à quelque chose. Je demeure sceptique. » M. Harper a indiqué avoir reçu « un mandat fort » des membres afin de rebâtir le parti à temps pour les prochaines élections fédérales.

Le nouveau chef allianciste débarquera dans la capitale fédérale la semaine prochaine pour rencontrer l'ensemble des membres de son caucus et mettre sur pied l'équipe qui va assurer la transition d'ici à ce qu'il se fasse élire à la Chambre des communes.

M. Harper a répété hier avoir l'intention de faire son entrée aux Communes le plus tôt possible, mais il n'a pas encore déterminé la circonscription où il briguera les suffrages. La circonscription de Calgary-Sud-Ouest, que représentait aux Communes l'ancien chef réformiste, Preston Manning, semble être le choix qui s'impose, mais un candidat, Ezra Levant, a déjà été choisi par les militants alliancistes en prévision de l'élection complémentaire à venir.

Stephen Harper élu en dépit du Québec

CHARLES CÔTÉ

LE NOUVEAU chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a été élu en dépit de l'opposition du (marginal) contingent québécois au sein de ce parti principalement représenté dans l'Ouest canadien.

Mais les 2800 partisans québécois de l'Alliance sont prêts à se rallier autour de leur nouveau chef, après avoir appuyé massivement son adversaire et prédécesseur, Stockwell Day, assure l'organisateur en chef de l'Alliance au Québec, Michel Rivard.

« Stephen Harper n'a pas changé le programme : limiter le pouvoir de dépenser, vote libre en Chambre, taux unique d'imposition (17 %) et ce programme plaît au Québec », dit cet ancien député du Parti québécois.

Il convient toutefois que l'unique et bref passage de M. Harper au Québec pendant la course au leadership n'a pas laissé un bon souvenir. « Il y avait presque exclusivement des ex-partitionnistes à sa seule réunion au Québec », précise M. Rivard. À cette occasion, M. Harper s'était dit d'avis que la langue française n'était pas menacée au Québec.

Maintenant qu'il est chef de l'Alliance et qu'il dirigera l'opposition aux Communes, M. Harper devra faire des efforts pour comprendre le Québec, croit pour sa part Rodrigue Biron, membre de l'Alliance et ancien ministre péquiste. « Je connais Stephen Harper, dit-il. J'espère qu'il va prendre le temps de bien comprendre le Québec. Il est intelligent et a un bon sens politique. »

« Stockwell Day, au moins, a pris la peine de le faire. Si M. Harper écoute M. Day en ce qui concerne le Québec, il pourra y faire des gains », mentionne M. Biron.

Le premier ministre du Québec Bernard Landry a fait écho hier aux propos de Rodrigue Biron. « Je lui souhaite de comprendre que le Québec est une nation et de ne pas écouter M. Chrétien quand il dit que la question du Québec est réglée », a-t-il déclaré hier. C'est justement la suggestion de M. Rivard pour Stephen Harper. « Il doit s'adjoindre un député qui connaît le Québec et qui pourrait véhiculer nos idées au caucus, dit-il. Ce pourrait être Stockwell. »

De grandes visées pour le Québec

M. Rivard a des grandes visées pour l'Alliance au Québec, même si le parti n'y a récolté que 6 % des suffrages aux dernières élections fédérales. « Il faut convaincre d'actuels députés du Bloc québécois de passer à l'Alliance, dit-il. Avec la défaite probable du Parti québécois aux prochaines élections provinciales, le Bloc n'a plus sa raison d'être. »

« À défaut de faire la souveraineté, pourquoi ne pas aller chercher les revendications traditionnelles du Québec, comme le retrait avec pleine compensation, le respect de la Constitution ? »

Ces suggestions ne tiennent pas compte de la réalité, rétorque Richard Marceau, député du Bloc québécois responsable des relations avec le Canada anglais. « Pour faire la promotion d'une fédération décentralisée, encore faut-il que l'idée fasse du chemin, dit-il. Mais même dans les provinces supposément décentralisatrices comme l'Alberta, ils ont signé l'Union sociale canadienne qui reconnaît le pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines de compétence provinciale. »

« Personne ne veut la décentralisation au Canada. Michel Rivard, comme Jean Charest, ont la tête dans le sable s'ils s'imaginent le contraire », ajoute M. Marceau.

Pour lui, l'élection de Stephen Harper signifie le retour d'une « idéologie de la droite dure » à la tête de l'Alliance qui se voulait plus « pragmatique ». « Alors que les gens se préoccupent de problèmes sociaux, d'éducation, de santé, on arrive avec quelqu'un qui propose des réductions d'impôt », dit-il.

« M. Harper est déconnecté du paysage politique québécois, ajoute-t-il. C'est le parrain de la ligne dure envers le Québec, qui considère le Québec comme une province comme les autres, alors que même les fédéralistes au Québec pensent qu'il s'agit au moins d'une société distincte, sinon d'une nation. »

Ernie Eves a dû apprendre à faire de la luge

La course à la direction du Parti conservateur ontarien est chaudement disputée

GÉRALD LeBLANC

TORONTO — En tant que vice-premier ministre et ministre des Finances de 1995 à 2001, Ernie Eves a été le bras droit et le numéro deux du gouvernement de son vieil ami Mike Harris.

On le pensait parti à tout jamais quand il a accepté, le printemps dernier, un emploi lucratif de vice-président de banque à Bay Street.

Avec les croisés du bon sens qui font la pluie et le beau temps en Ontario depuis sept ans, il ne faut cependant jurer de rien. Moins d'un mois après la démission de Mike Harris en octobre dernier, inopinée comme le reste de sa carrière, Ernie Eves se lançait dans la course à la direction du Parti conservateur, qui connaît son dénouement au cours du week-end.

Le croyant seul à pouvoir rattraper les libéraux, détenteurs de 20 points d'avance selon les sondages répétés, plus de la moitié des députés conservateurs ont accordé aussitôt leur appui au grand argentier qui les avait bien servis.

On s'est mis à parler de couronnement et M. Eves a adopté la stratégie classique du meneur : se montrer prudent et gentil, éviter les gaffes et rester vague dans ses engagements.

Grave erreur que n'a pas manqué d'exploiter Jim Flaherty, le nouveau ministre des Finances et vice-premier ministre, bras droit de Mike Harris depuis le départ de M. Eves.

Du genre pitbull, M. Flaherty, né à Montréal où il a passé son enfance, s'est porté à l'attaque sur deux fronts : démolir M. Eves et monopoliser les manchettes avec ses promesses audacieuses.

M. Flaherty, qui se donne 10 sur 10 à l'échelle pro-vie, a promis de stopper l'expansion des cliniques d'avortement, de nettoyer les rues des sans-abri quitte à les mettre en prison, d'enlever le droit de grève aux enseignants et de privatiser TV Ontario.

Son slogan : le gouvernement n'a pas d'affaire dans les services pour lesquels on peut trouver des fournisseurs dans les pages jaunes des annuaires téléphoniques.

Pour forcer M. Eves à sortir de sa tour d'ivoire, il l'a obligé à patiner et à se contredire sur les fameux crédits d'impôt pour l'école privée, jusqu'à 3500 \$ par contribuable et environ 500 millions pour le Trésor public.

Il a dévoilé une roulette de casino avec la photo d'Ernie Eves sur toutes les cases pour bien montrer qu'il n'avait aucune conviction. Il l'a aussi traité de « rose pale », c'est-à-dire plus à gauche qu'un *red tory*, et a servi des gaufres roses — le mot anglais « waffle » veut aussi dire baratineur — lors d'un brunch.

Le favori a donc dû sortir du placard, d'abord pour inviter Flaherty et les trois autres candidats à faire preuve de courtoisie en les menaçant, en termes à peine voilés, de les écarter de son cabinet. En fin de campagne, il s'est ravisé et a promis qu'il les prendrait tous dans son Conseil des ministres.

Il a fini par comparer la campagne à une course en luge : « Il faut s'étendre à plat ventre, glisser vite et tenter de survivre. »

Le ministre Chris Stockwell, franc-tireur à qui l'on n'accorde aucune chance de gagner, en a profité pour jouer les trouble-fêtes : comment oser promettre des baisses de taxe et un budget équilibré alors que le Conseil du Trésor nous prédit un déficit de trois à cinq milliards ? a-t-il demandé aux candidats Clement et Flaherty.

À M. Eves et Elizabeth Witmer, la seule femme et la plus à gauche des cinq candidats, qui veulent faire la paix avec les enseignants et les fonctionnaires, il demande des précisions, en avertissant qu'il ne suffira pas d'offrir de beaux bisous.

Bref, une campagne chaudement disputée qui a même pris un vicieux tournant quand, en fin de course, l'on a fait parvenir à tous les membres un manifeste pro-vie vantant le candidat Flaherty et traitant de « tueseuse d'enfants » la femme de Tony Clement, une avocate qui travaille entre autres pour certains hôpitaux où l'on pratique des avortements.

Après avoir joint plus de la moitié des présidents de circonscription, le *Toronto Star* prédisait cette semaine une victoire de M. Eves devant M. Flaherty — l'heure est aux finances — au second tour, mais rien n'est moins certain car le vote est ouvert aux 100 000 membres et se fera selon le mode proportionnel dans chaque circonscription.

Liquidation Spéciale

Tapis persans EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$

Premiers arrivés, premiers servis

Samedi 23 mars - 13 h à 19 h

Dimanche 24 mars - 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's

7655, boul. Décarie

Montréal QC (514) 731-7701

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans **La Presse**

MONTTOIT

TECHNIQUE **NADEAU** EXERCICE DOUX ET AGRÉABLE

YOGA SOUPLASSE • RESPIRATION

ANTISTRESS SOMMEIL • DÉTENTE

DÉMONSTRATIONS GRATUITES

Lundi 25 mars ... 10 h 30	Mardi 26 mars ... 18 h 15	Mercredi 27 mars ... 10 h 30
Lundi 25 mars ... 18 h 15	Mardi 26 mars ... 20 h 00	Mercredi 27 mars ... 18 h 15
Jeudi 28 mars ... 13 h 00	Mercredi 27 mars ... 13 h 00	Vendredi 5 avril ... 10 h 30
Vendredi 5 avril ... 18 h 15	Mercredi 27 mars ... 20 h 00	Vendredi 5 avril ... 20 h 00
Samedi 6 avril ... 13 h 00	Jeudi 28 mars ... 18 h 15	Dimanche 7 avril ... 19 h 00

3036423

Renseignez-vous dès maintenant - S.V.P. réservez votre place.

CENTRE COLETTE MAHER 9660, rue Lajeunesse (514) 387-7221

loto-québec résultats

649 Tirage du 2002-03-20

6/6	1	2 000 000,00 \$
5/6+	6	77 554,20 \$
5/6	265	1 404,70 \$
4/6	14 862	48,00 \$
3/6	256 848	10,00 \$

Complémentaire: (23) Ventes totales: 12 601 440 \$ Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

49 Tirage du 2002-03-20

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	21	500,00 \$
4/6	939	50,00 \$
3/6	17 536	5,00 \$

Complémentaire: (26) Ventes totales: 570 189,50 \$

BANCO Tirage du 2002-03-21

01	02	04	07	08	14	26	29	34	37
44	46	50	59	62	63	64	68	69	70

Quintessence Tirage du 2002-03-21

991

Extra Tirage du 2002-03-21

2449

Extra Tirage du 2002-03-20

NUMÉRO: 965007 NUMÉRO: 757471

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

L'ONU demande 50 milliards de plus pour le développement

GÉRALDINE AMIEL
Agence France-Presse

MONTERREY (Mexique) — L'ONU a salué hier « le nouvel esprit » de la lutte internationale contre la pauvreté, au premier jour de son sommet de Monterrey sur le financement du développement, marqué par le coup d'éclat du président cubain Fidel Castro, qui a prononcé un violent réquisitoire avant de claquer la porte.

Dès l'ouverture du sommet, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Kofi Annan, a appelé les pays donateurs à fournir une aide supplémentaire de 50 milliards de dollars US pour les pays en développement, seul moyen, selon lui, de réaliser l'objectif d'une réduction de moitié de la pauvreté en 2015, but fixé au sommet du millénaire des Nations unies en septembre 2000.

Une adresse indirecte aux grandes économies de la planète. La semaine dernière, les États-Unis ont annoncé qu'ils porteraient leur aide publique au développement à 15 milliards par an d'ici à 2007 contre 10 milliards actuellement tandis que les Quinze de l'Union européenne se sont engagés à porter le niveau de leur aide à 0,39 % de leur produit in-

terieur brut d'ici à 2006, contre 0,33 % à l'heure actuelle.

Un engagement jugé insuffisant et critiqué tant par beaucoup de participants que par les nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) présentes en marge du sommet. « Il ne faut pas s'en tenir aux paroles, il faut agir », a déclaré le président du Venezuela, Hugo Chavez, qui préside le G77 réunissant 133 pays en développement. « Je parle au nom de tous les pauvres de la planète », a-t-il averti.

Le président du Nigeria Olusegun Obasanjo a déploré qu'« aucun progrès » n'ait été enregistré, selon lui, dans la lutte contre la pauvreté depuis le sommet du millénaire, et a exprimé son inquiétude à propos de la situation de l'Afrique.

Mais les débats ont été occultés par le coup d'éclat de Fidel Castro, qui a prononcé une violente diatribe contre les pays riches et le néolibéralisme avant de quitter la réunion pour des raisons mystérieuses. Tout juste a-t-il affirmé que sa présence à Monterrey créait « une situation spéciale », sans plus de précision.

« Le prestige des institutions internationales est au-dessous de zéro et l'économie mondiale est devenue un véritable casino », a-t-il martelé. « On ne peut pas

culpabiliser les pays pauvres à cause de cette tragédie. Ils n'ont pas conquis ni pillé des continents entiers, ils n'ont pas réimposé l'esclavagisme ni créé l'impérialisme. Ils en sont victimes », a-t-il dit.

Les participants devraient s'accorder aujourd'hui pour entériner tel quel le projet de déclaration finale, appelé « Consensus de Monterrey », qui ne contient aucun engagement chiffré supplémentaire. Les États-Unis notamment se sont montrés particulièrement réticents à faire plus que ce qui a été promis par George W. Bush la semaine dernière. Il devrait opposer à ces nouvelles demandes son credo en faveur de la libéralisation des échanges commerciaux et des investissements.

Un credo qu'a repris le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Mike Moore, qui a fustigé les soutiens des pays occidentaux en faveur de leurs agricultures, un secteur justement vital pour nombre de pays en développement dont les produits n'ont qu'un accès réduit aux marchés développés.

Mais les pays en développement ne sont pas dispensés de responsabilités, et s'ils réclament davantage d'aide des pays riches, ils doivent aussi faire preuve d'une bonne gouvernance, a souligné James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale.



EXPRESS INTERNATIONAL

Nigeria | Loi islamique rejetée

LE GOUVERNEMENT fédéral du Nigeria a déclaré contraire à la Constitution la loi islamique appliquée dans les États du Nord. Cette décision intervient alors qu'une Cour d'appel islamique de Sokoto doit décider du sort de Safiya Husaini, condamnée à mort par lapidation pour adultère. — *d'après AFP*

Madagascar | Double conseil

LES DEUX GOUVERNEMENTS rivaux de Madagascar ont tenu hier à Antananarivo la réunion de leurs Conseils des ministres, l'un sous la présidence du président sortant Didier Ratsiraka, l'autre sous celle du président auto-proclamé Marc Ravalomanana. C'est la première fois que les deux gouvernements se réunissent le même jour et à la même heure dans la capitale, l'un au palais présidentiel de Iavoloha, en périphérie, l'autre à Ambohitsirohitra, siège de la mairie d'Antananarivo, dont Ravalomanana est le maire. — *d'après AFP*

Turquie | Nouvel An meurtrier

LES MANIFESTATIONS pour célébrer le Newroz, le Nouvel An kurde, ont dégénéré hier à Mersin (sud de la Turquie), faisant deux morts et une soixantaine de blessés. Un manifestant, âgé de 34 ans, a été écrasé contre un mur par un véhicule blindé de la police au cours de violents incidents. La foule scandait des slogans favorables aux rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). — *d'après AFP*

Algérie | D'autres victimes

DIX PERSONNES, parmi lesquelles six membres d'une même famille, ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi, à un faux barrage dressé par un groupe armé dans la région de Tissemsilt (280 km à l'ouest d'Alger), rapporte la presse algérienne. — *d'après AP*

Bésil | Occupations pour la terre

LE MOUVEMENT des Travailleurs ruraux sans terre (MST) a annoncé hier qu'il entamera en avril prochain une série d'occupations de terres et de manifestations simultanées dans tout le Brésil à l'occasion de la « Semaine nationale de lutte du MST ». Au Brésil, 1 % de la population contrôle 46 % de la terre et plus de la moitié du sol n'est pas cultivé. — *d'après AFP*

Proche-Orient: négociations en péril

CÉCILE FEUILLATRE
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Un nouvel attentat suicide palestinien en Israël qui a tué trois personnes et le kamikaze, le deuxième en 48 heures, a mis hier en péril des négociations déjà très difficiles entre Israéliens et Palestiniens pour aboutir à un cessez-le-feu.

Une nouvelle réunion israélo-palestinienne, qui devait avoir lieu hier soir sous l'égide des États-Unis, a été reportée à une date indéterminée par Israël quelques heures après l'attentat, perpétré au coeur de Jérusalem-Ouest et qui a également fait une soixantaine de blessés.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a condamné l'attentat et s'est engagé à prendre des mesures immédiates contre ses instigateurs.

Ces nouveaux décès portent à 1567 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada (28 septembre 2000), dont 1188 Palestiniens et 355 Israéliens.

Le cabinet israélien de sécurité élargi a décidé hier soir, au terme d'une réunion présidée par le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, qu'Israël ferait preuve de retenue et oeuvrerait en vue du succès des efforts déployés par l'émissaire américain Anthony Zinni afin d'en arriver à un cessez-le-feu, selon la télévision publique israélienne.

L'attentat, revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe proche

du Fatah (le mouvement de Yasser Arafat), s'est produit rue King George, au centre-ville, théâtre de plusieurs attaques au cours des derniers mois.

Son auteur était un policier palestinien qui avait été arrêté en février par l'Autorité palestinienne à la suite d'informations sur son intention de perpétrer un attentat suicide en Israël, a indiqué la présidence du Conseil israélien.

Le président des États-Unis George W. Bush a condamné l'attentat et pressé Arafat de faire davantage pour stopper la violence au Proche-Orient. Les États-Unis ont également signifié leur mécontentement avec la confirmation officielle par le département d'État de sa décision de placer les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, sur la liste américaine des organisations terroristes étrangères.

Mercredi, un attentat suicide revendiqué par le Jihad islamique avait fait sept morts, outre le kamikaze, dans un autobus dans le nord d'Israël.

Toutefois, le gouvernement israélien avait maintenu une réunion de la haute commission de sécurité israélo-palestinienne, prévue le même jour sous l'égide de Zinni. Les deux parties n'étaient pas parvenues à un accord mais avaient annoncé la poursuite des contacts.

L'attentat de Jérusalem est également intervenu à un mauvais moment pour l'Autorité palestinienne, qui misait sur la conclusion rapide d'un cessez-le-feu pour permettre une rencontre entre Arafat et le

vice-président des États-Unis, Dick Cheney.

La rencontre était initialement envisagée pour lundi prochain au Caire et les Palestiniens comptaient sur elle pour redonner une stature internationale au président Arafat, boudé par les Américains, et lui permettre dans la foulée de se rendre au sommet arabe de Beyrouth les 27 et 28 mars.

Terrorisme: Bush demande d'autres fonds

d'après AFP

EL PASO — Le président George W. Bush a demandé hier au Congrès d'adopter une nouvelle enveloppe budgétaire d'urgence de 27,1 milliards de dollars US pour la lutte contre le terrorisme et le renforcement de la sécurité intérieure américaine.

Il a annoncé cette nouvelle requête lors d'une halte à El Paso (Texas) avant d'entamer une tournée de quatre jours en Amérique latine.

« Sur ces 27 milliards, cinq milliards seront consacrés aux aéroports et à nos frontières pour faire en sorte que les Américains soient plus en sécurité que jamais », a-t-il déclaré.

À la suite des attentats du 11 septembre, le Congrès avait déjà débloqué l'année dernière quelque 60 milliards supplémentaires, pour assurer la conduite de la guerre contre le terrorisme, renforcer la sécurité des États-Unis, aider le secteur aérien ainsi que la ville de New York.

La nouvelle enveloppe budgétaire prévoit 14 milliards pour financer la guerre contre le terrorisme, dont 6,7 milliards pour les opérations proprement militaires, 5,2 milliards pour la sécurité intérieure, 5,5 milliards pour aider la ville de New York, et 1,7 milliard en aide internationale.

À la puissance 8

Huit vitamines essentielles, huit vitamines qui doivent être consommées ensemble à cause de l'étroitesse de leurs relations, huit vitamines à doses contrôlées pour un effet optimal. Localisez-les sur l'étiquette de Phytobec. Oui au cœur de Phytobec une puissance 8 qui a un impact direct sur votre bien-être général.

Phytobec est aussi à la puissance 10 activé par ses 10 antioxydants, qui programment votre organisme contre le " bombardement " de l'ADN par les radicaux libres.

Phytobec, un bouclier contre les carences nutritionnelles est finalement à la puissance 40 car chaque capsule contient une palette de 40 nutriments, scientifiquement dosés, pour vous épauler à vivre et à bien vivre.

Phytobec : une synergie des plus efficaces avec son sélénium contre le vieillissement.

un produit
Bio Actif

Montréal : (514) 272-1365 Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777 Estrie : (819) 823-3322

le jardin secret

la **Baie**

soirée beauté printanière
la Baie Galeries d'Anjou
le mardi 26 mars 2002
• 17 h à 21 h

Votre métamorphose beauté au programme

- maquillage • soins de la peau • mode
- artistes-maquilleuses et conseillères
- **primes et échantillons**
- hors-d'œuvre et rafraîchissements

aussi...
lancement de la nouvelle fragrance
Premier Jour de Nina Ricci
17 h 30 et 19 h. **défilés capsules**
Mantles et ToGo
tirage d'une métamorphose printanière comprenant une tenue Mantles ou ToGo de 300 \$, un soin aromatique et une épilation des jambes au comptoir Decléor (valeur de 65 \$), une coupe mise en plis Premier Salons (valeur de 35 \$) et un maquillage complet sur rendez-vous (valeur de 40 \$).

...et des activités beauté à tous les comptoirs

Billet : 10 \$. Un montant de 10 \$ sera déduit de tout achat beauté de 10 \$ ou plus avant taxes durant la soirée.
Téléphone : (514) 353-3300

RADIO
Première Chaîne

ÉMISSION SPÉCIALE EN DIRECT D'ISRAËL

Les modérés de Tel-Aviv le resteront-ils ?

Aujourd'hui **17 h 30**

Sans frontières Animation : Michel Désautels Réalisation : Pierre Trotter

Écoutez pour voir.

95.1 FM Montréal
106.3 FM Québec
90.7 FM Ottawa-Gatineau

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Longueuil roule en minoune



MICHÈLE OUMIET

michele.ouimet@lapresse.ca

Le maire de Longueuil, Jacques Olivier, s'est entouré d'une imposante équipe de communicateurs. Étonnant pour un homme qui n'aime pas communiquer, du moins avec les journalistes qui lui posent des questions embarrassantes.

Mardi soir, à la sortie du conseil municipal, Jacques Olivier a balayé du revers de la main les questions des journalistes sur ses liens d'amitié avec le président du Groupe Everest, Claude Boulay, à qui il venait tout juste d'accorder un contrat de 1,3 million sur trois ans. « Ce n'est pas de vos affaires! » a-t-il lancé, agacé, avant de cavalier vers la sortie.

Il n'y a pas que ses liens d'amitié avec Claude Boulay qui sont troublants. Le vice-président du Groupe Everest, Michel Guitard, a donné un coup de pouce — bénévole — à Jacques Olivier pendant la campagne électorale.

Même si la procédure d'appel d'offres a été respectée à la lettre — la proposition du Groupe Everest n'est pas la plus économique mais elle a obtenu la meilleure note parmi les sept soumissionnaires —, on ne peut que s'étonner devant la coïncidence (oh surprise! le Groupe Everest a gagné le concours) et l'appétit du maire Olivier pour les communications.

Longueuil a déjà un directeur des communications qui reçoit un généreux salaire de 99 000 \$ par année et il est flanqué de trois adjoints. De plus, le maire a un attaché de presse. Pourquoi ajouter une firme qui pourra facturer au-dessus d'un million pendant trois ans?

Et tout ce beau monde va « communiquer » quoi exactement? Les belles réalisations de M. Olivier?

Onde de choc



KATIA GAGNON

kgagnon@lapresse.ca

Au moment où la programmation de Radio-Canada pourrait être perturbée par un conflit de travail, une question délicate hante la direction. Y a-t-il de la discrimination salariale à la SRC? Malgré les dénégations du président Robert Rabinovitch, force est de constater que personne n'est en mesure de contester sérieusement les chiffres fournis par le Syndicat des communications, qui ont créé une onde de choc à l'intérieur de la boîte. La discrimination semble bel et bien être une réalité à Radio-Canada.

Les chiffres compilés par les instances syndicales sont en effet troublants. Les 73 femmes recherchistes gagnent en moyenne 1068 \$ de moins par année que leurs 48 collègues masculins. Les 59 femmes journalistes gagnent en moyenne 2818 \$ de moins que leurs 94 collègues masculins. Les 34 femmes interviewers gagnent 4342 \$ de moins que leurs 37 collègues masculins. Et ainsi de suite, pour tous les corps d'emploi représentés par le syndicat.

Comment cette situation pourrait-elle survenir dans une entreprise publique strictement régie par des conventions collectives? C'est qu'au fil des ans s'est instaurée une pratique de négociation individuelle de contrats, en sus de la convention collective. Ce système, justifié dans le cas des grandes vedettes, s'est graduellement étendu à tous les emplois. Actuellement, la direction estime que 12 % des 1200 membres du Syndicat des communications bénéficient de telles ententes particulières. Le syndicat, lui, affirme que c'est plutôt le tiers de ses membres : dans certaines catégories d'emplois, comme les recherchistes, les deux-tiers des employés auraient négocié des bonis.

Pour accorder ces contrats particuliers, la direction se base sur plusieurs critères, dont le principal demeure la « valeur sur le marché ». Or qu'est-ce que la « valeur sur le

Les exploits de la Ville? Au bout du compte, ce sont les gens de Longueuil qui vont payer la facture et elle sera assez salée, merci.

La Ville de Montréal a, elle aussi, embauché une maison de relations publiques pour l'aider à peaufiner son programme de communications. Budget alloué : 15 000 \$. Pourquoi une telle différence alors que Montréal compte 1,8 million d'habitants et Longueuil 380 000?

Pendant que Jacques Olivier, propriétaire d'un concessionnaire Ford, roule en Cadillac, l'opposition, elle, se contente d'une minoune.

Le chef de l'opposition, Marc Lachance, campe toujours dans son salon et tient ses réunions dans les restaurants de Longueuil. Il n'a ni bureau, ni secrétaire, ni attaché de presse, ni recherchiste, ni ordinateur. Jacques Olivier lui a déniché un local — mais à Greenfield Park — alors que l'hôtel de ville est à Brossard. C'est comme si le maire de Montréal expatriait le chef de l'opposition, Pierre Bourque, à Anjou.

L'opposition a un maigre budget de 18 000 \$ par année. Pire, elle n'a pas un droit de parole réservé au conseil municipal. Mardi, Marc Lachance a décidé de s'inscrire à la période de questions du public. Mais il y avait des journalistes dans la salle et Jacques Olivier a vite flairé le ridicule de la situation. Il a donc accepté d'accorder aux conseillers quelques minutes à la toute fin de la réunion. Des miettes.

Cet acharnement mesquin de Jacques Olivier est étonnant. L'opposition n'a rien de redoutable, elle est même assez frileuse. De plus, elle est divisée : elle ne compte que cinq conseillers, sur un total de 42, dont deux indépendants. Mardi soir, lorsque le conseil a accordé le contrat au Groupe Everest, elle n'a vu que du feu et elle n'a soulevé aucune question.

M. Olivier a le champ libre. Pas très sain pour la démocratie.

« marché », sinon un concept parfaitement arbitraire qui laisse place à toute la subjectivité d'un patron pour coter un employé? Les chiffres du syndicat semblent montrer qu'au fil de la féminisation des emplois, ce système parallèle a conduit à une sous-évaluation du travail effectué par les femmes. Ces données viennent d'ailleurs confirmer ce que les femmes chuchotent depuis des années dans les couloirs de la maison. Une journaliste expérimentée voit un jeunot sans renommée particulière favorisé d'un meilleur salaire. Une animatrice constate que ses collègues présents bien moins souvent qu'elle à l'écran ont droit à une allocation-versements supérieure.

Malgré les dérives évidentes que ces négociations à la pièce peuvent entraîner, au premier chef la perversion du concept de négociation collective, il serait parfaitement illusoire de vouloir mettre la hache dans ces contrats particuliers. Ils font partie des exigences de la télévision, un médium où le showbiz a pris beaucoup de place. En télé, il y a des vedettes partout : chez les animateurs, mais également chez les journalistes ou les recherchistes. Tous peuvent faire valoir leur « valeur sur le marché » pour obtenir un meilleur salaire. Sans quoi ils s'en vont ailleurs, où la compétition sera prête à leur offrir le salaire qu'ils désirent.

Mais Radio-Canada ne peut pour autant rester les bras croisés devant une situation inacceptable. Il faudra trouver des moyens de baliser le plus possible l'arbitraire dans ces négociations. Les patrons de la société d'État ont fait un premier pas constructif en mandatant un comité d'experts indépendants chargé d'établir s'il y a bel et bien discrimination. Les patrons de la SRC se sont formellement engagés à passer aux actes si les experts concluaient à l'iniquité. C'est très bien. Car le malaise créé par les chiffres du syndicat ne se résorbera pas de lui-même. Robert Rabinovitch avouait la semaine dernière que le plus gros problème de la société d'État résidait dans ses relations avec ses employés. Or, la discrimination salariale fait partie de cette équation et la direction a un énorme travail à faire pour regagner la confiance des femmes qui travaillent à Radio-Canada.

LA PHOTOCOPIEUSE

Groupaction

JWI

3 FOIS PLUS RENTABLE!



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

DOCUMENT

Un projet problématique

Selon le BAPE, la proposition de la Ville de Montréal présente d'importants avantages sur celle du ministère des Transports.

Nous vous présentons ici un extrait de la conclusion du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant le projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal.

« AU TERME de la consultation publique sur le projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, il ressort clairement que le statu quo est inacceptable et qu'il importe que des travaux d'aménagement soient entrepris.

Le projet soumis à la consultation publique améliorerait à court terme la situation actuelle du transport local et régional. Toutefois, le projet demeure problématique à plusieurs égards et il soulève l'opposition de la majorité des participants à l'audience.

Le projet gouvernemental

La route encaissée que le ministère propose s'éloigne des orientations du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, tout comme elle s'avère difficilement conciliable avec les orientations du schéma d'aménagement du territoire, tous deux prévoyant un boulevard urbain sur la partie résidentielle du parcours, à l'ouest de la rue Vimont.

Cependant, la commission estime que le projet du ministère présente des caractéristiques de design qui tentent de répondre aux orientations de développement économique inscrites dans le cadre d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal et ultérieurement dans son schéma métropolitain d'aménagement et de développement. (...)

Transport des marchandises c. transport en commun

La commission note l'importance que le cadre d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal accorde au transport des marchandises et le rôle déterminant qu'il lui confère dans le développement des pôles économiques de la région métropolitaine. La rue Notre-Dame est un axe routier stratégique pour la desserte des pôles Anjou-Mercier et centre-ville de Montréal. Elle doit offrir des conditions adéquates et sécuritaires pour assurer la fluidité du transport des personnes et des marchandises.

Par ailleurs, compte tenu des projets de développement économique qui seront mis en place à proximité de la rue Notre-Dame, il y a lieu de s'attendre à une augmentation du trafic par camion au cours des prochaines années. Afin de résoudre les problèmes de fluidité et de sécurité liés au transport des marchandises, le ministère propose une série d'aménagements dont l'implantation de voies de desserte discontinues afin



Photo PIERRE McCANN, La Presse

Un Montréalais devant une maquette du projet de réfection de la rue Notre-Dame à Montréal.

d'améliorer l'accès aux industries riveraines et d'assurer la sécurité des usagers. Cette approche a l'avantage de réduire dans la partie encaissée le nombre de camions qui interfèrent avec la circulation des autres véhicules. Il demeure qu'à certaines intersections la présence d'automobiles, de camions, d'autobus, de vélos et de piétons risque de causer d'importants conflits d'usages.

La commission retient également la volonté exprimée dans le cadre d'aménagement de favoriser le transport en commun à la grandeur de la région de Montréal. L'aménagement de la rue Notre-Dame devrait profiter au premier chef de cette orientation gouvernementale. (...)

La commission reconnaît par ailleurs les efforts qu'entend déployer le ministère des Transports du Québec pour réaménager et agrandir certains parcs et places publiques du secteur. Elle estime en outre que les sites proposés pour développer à court terme un accès visuel au fleuve Saint-Laurent sont des choix judicieux, ces sites étant bien placés dans la trame patrimoniale des quartiers riverains.

Par ailleurs, la rue Notre-Dame forme une frontière que peu de résidents traversent à la hauteur des quartiers résidentiels et du corridor industrialo-portuaire. La commission estime que le concept de voies rapides encaissées renforcerait l'effet de coupure entre ces deux secteurs et risquerait d'isoler davantage les quartiers résidentiels du fleuve Saint-Laurent, ne favorisant pas une éventuelle appropriation des lieux par les riverains. Ainsi, en raison de l'irréversibilité de la tranchée qu'il propose sur une grande partie de son parcours, le projet ne permettrait pas une requalification des espaces urbains du secteur visé. La commission croit que l'aménagement de la rue Notre-Dame doit

s'inscrire dans le respect des principes du développement durable et s'appuyer sur la mixité des activités urbaines. L'aménagement de la rue Notre-Dame offre à cet égard l'occasion de revitaliser les abords des quartiers qui longent cette artère.

Une solution de rechange prometteuse

Si tous s'entendent sur la nécessité d'agir, la modernisation de la rue Notre-Dame conçue par le ministère des Transports du Québec ne fait pas l'unanimité. Le projet de route encaissée qu'il propose n'obtient pas la faveur de la majorité des participants, dont la Ville de Montréal, qui retiennent plutôt la solution d'un boulevard urbain. Selon la commission, la proposition de la Ville présente d'importants avantages sur le projet du ministère. Elle offre une solution multimodale axée sur le transport collectif et s'articule autour d'une approche de revitalisation urbaine du secteur de la rue Notre-Dame. En plus de s'inscrire dans le sens des orientations municipales d'aménagement déjà établies et d'apparaître conforme à celles du cadre d'aménagement, la proposition de la Ville démontre la recherche de compromis avec le projet ministériel. La proposition reprend d'ailleurs plusieurs éléments du projet, notamment en ce qui a trait aux parcs.

Tout en souhaitant répondre aux besoins des individus et des entreprises par la mise en place d'un lien routier fonctionnel et efficace, la proposition de la Ville de Montréal se démarque du projet du ministère en favorisant le transport en commun en site propre. Ce mode de transport est moins énergivore et donc davantage susceptible de réduire la pollution atmosphérique. Par ailleurs, la vocation mixte des espaces rendus disponibles par une emprise réduite permettrait une intégration harmonieuse du boulevard aux quartiers existants et influencerait positivement la qualité de vie des résidents en minimisant l'effet de coupure.

Cette proposition permettrait également la requalification ultérieure du territoire de sorte que d'éventuels accès au fleuve Saint-Laurent demeurerait possibles. La sécurité, la réduction de la circulation de transit dans les quartiers résidentiels, l'accessibilité aux espaces verts ainsi que l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sont également pris en compte dans la proposition de la Ville de Montréal.

L'acceptabilité sociale du projet repose sur le caractère durable et harmonieux de la solution qui sera retenue. C'est pourquoi la commission estime qu'il importe que le projet de modernisation de la rue Notre-Dame soit réexaminé par le ministère des Transports du Québec de concert avec la Ville de Montréal.

Forum

Quel héritage pour le Québec ?

L'histoire de Robert Bourassa, c'est en quelque sorte l'histoire du rêve insensé d'un jeune adolescent qui aspirait à servir le Québec

Nous poursuivons ici la publication d'extraits de textes qui ont été écrits dans le cadre du colloque sur Robert Bourassa, organisé conjointement par l'UQAM et Concordia, qui s'est amorcé hier soir.



JEAN-CLAUDE RIVEST
Ex-député libéral, l'auteur a également été conseiller politique au cabinet de Robert Bourassa. Il est maintenant sénateur.

ROBERT BOURASSA aurait dit à ses confrères du collège Jean-de-Brébeuf qu'un jour il serait premier ministre du Québec. Premier ministre ! Rien d'étonnant qu'un premier de classe aussi passionnément intéressé à la politique aspire à la plus haute fonction de l'État. Beaucoup plus significatif, cependant, est le fait qu'il ait précisé qu'il serait premier ministre du QUÉBEC. C'est donc, d'abord et avant tout, le Québec qui l'intéressait et auquel, tout jeune adolescent, il rêvait de consacrer le meilleur de ses énergies et son grand talent.

Robert Bourassa a toujours cru que, pour le Québec, le meilleur choix était celui de maintenir son adhésion à l'espace politique et constitutionnel canadien. C'était pour lui la voie la plus susceptible de servir les intérêts supérieurs du Québec. Il a beaucoup réfléchi à la question de l'avenir politique du Québec et participé à d'innombrables forums et débats ; il comprenait très bien la générosité et l'attrait de l'option souverainiste ; il n'a cependant jamais été convaincu qu'il s'agissait là d'une voie prometteuse pour le Québec. La voie fédérative était, à ses yeux, un bien meilleur choix. Il est vrai que son fédéralisme était beaucoup plus « québécois » que « canadien » (et cela pouvait agacer certains). Il croyait, en effet, qu'une société distincte comme le Québec ne pouvait adhérer au pays canadien d'une manière inconcionnelle.



Robert Bourassa n'a probablement jamais été plus heureux que le jour de l'inauguration de la Baie-James où les travailleurs lui ont réservé un accueil triomphant.

Le premier ministre québécois se devait d'avoir en quelque sorte un supplément d'âme, avoir le souci constant de la sauvegarde des pouvoirs et des prérogatives québécois. Au sein du Canada, le premier ministre du Québec avait une responsabilité unique et additionnelle, celle d'être le premier responsable de la protection et de l'épanouissement de l'identité québécoise. Robert Bourassa croyait, par ailleurs, que le Québec devait demeurer maître de ses choix d'avenir (ce que la Cour suprême a pleinement reconnu depuis) — il tenait beaucoup à cela. Et, dans cette perspective, il a jugé que le cruel échec des accords du lac Meech ne disposait pas ipso facto ou comme par magie des avantages politiques, économiques et culturels qu'il a toujours reconnus à l'adhésion du Québec à l'ensemble fédéral canadien. Avant comme après Meech, le meilleur choix d'avenir pour le Québec demeurerait la voie fédérative.

Robert Bourassa a, par ailleurs, enrichi le discours et la démarche politique québécoise d'une contribution personnelle et unique, celle de la priorité à l'économie et à la création d'emplois. (...)

Le projet de la Baie-James

Il croyait que l'essentiel était d'accroître sans cesse le niveau de notre compétitivité et de notre productivité par la qualité de notre main-d'oeuvre et, surtout, par la mise en oeuvre accélérée d'un atout majeur du Québec, son potentiel énergétique. Son projet de la Baie-James n'était pas simplement lié à la réalisation des 100 000 emplois, c'était pour lui un projet structurant absolument essentiel pour donner à l'économie québécoise, aux entreprises et aux travailleurs un fabuleux avantage concurrentiel. (...)

Pour Robert Bourassa, le choix canadien et les objectifs de croissance économique n'étaient pas simplement des voies prometteuses d'amélioration du mieux être maté-

riel des Québécois, c'était autant de passages obligés pour la réalisation de ce qui était pour lui peut-être la toute première de ses valeurs et de ses ambitions, l'égalité de chances et la justice sociale. On l'aura souvent entendu dire que ce qui l'éloignait le plus de l'option souverainiste, c'était l'état de fragilité dans lequel risqueraient de se trouver les plus vulnérables de la société, que ce qui l'intéressait au premier chef dans la croissance économique, c'étaient les moyens additionnels que cela procurait au gouvernement pour développer l'étendue des programmes sociaux et culturels. On perçoit, et à bon droit, Robert Bourassa comme un fédéraliste québécois, féroce des questions économiques et habile politicien. En fait, il était tout cela, mais il était peut-être encore davantage préoccupé par les questions de justice et d'égalité sociale. Fier de la Baie-James, il était encore plus fier de l'assurance-maladie. (...)

Bien attacher tous les fils

Robert Bourassa prenait ses décisions beaucoup plus rapidement qu'il en donnait l'impression. Il se faisait assez rapidement une idée assez précise de là où il voulait aller. Il ne manquait nullement de confiance en lui, c'était plutôt le contraire. Le problème, c'est qu'il mettait souvent un temps fou avant de se commettre publiquement. Tous les fils devaient être bien attachés, les personnes en cause devaient se faire à l'idée de ce qui s'en venait, il évaluait les niveaux d'approbation et de résistance et il choisissait méticuleusement le moment de l'annonce. Et tout cela pas seulement par une espèce de prudence stratégique, mais pour s'assurer de la viabilité de sa décision. Bien sûr, cela pouvait énerver bien des gens (et pas seulement P.E. Trudeau), mais il n'aurait jamais changé sa méthode prudente, certains diront ondoyante. (...)

S'il pouvait avec un plaisir évident discourir sur les aspects proprement stratégiques ou politiques de la vie publique, il était le premier à reconnaître que tout cela n'avait finalement pas tant d'importance. Ce qui a toujours compté tellement plus pour lui, c'était d'avoir le sentiment d'avoir pris pour le Québec les bonnes décisions, c'était donc bien davantage LES politiques qu'il faisait adopter que ce coté quelque peu ludique de LA politique. Il n'a probablement jamais été plus heureux que le jour de l'inauguration de la Baie-James où les travailleurs lui ont réservé un accueil triomphal. Tout est là, disait-il : « Avoir la chance de prendre des décisions d'avenir pour le Québec, de proposer des politiques éclairées et surtout de savoir que nos concitoyens partageant l'enthousiasme de nos réussites. »

Robert Bourassa, comme tous ceux-là qui ont assumé les responsabilités de premier ministre, a certainement mille et une fois éprouvé ce sentiment de grande satisfaction. Ses incontestables réussites ont été jusqu'à sa mort une source inépuisable de fierté. Et son regard ne s'est à vrai dire jamais détourné des rêves et des aspirations les plus nobles du Québec et du peuple québécois. L'histoire de Robert Bourassa, c'est en quelque sorte l'histoire d'un rêve insensé qui s'est réalisé magnifiquement pour ce jeune adolescent du collège Jean-de-Brébeuf qui aspirait à servir le Québec.

Une attitude ferme et résolue

ROBERT DEMERS

Avocat de formation, l'auteur était le négociateur gouvernemental lors de la crise d'octobre 1970. Après avoir été président de la Bourse de Montréal, il dirige présentement sa propre firme, Demers Conseil inc.

LA LOI DES mesures de guerre est certes l'angle le plus controversé et sur lequel il s'est dit le plus faussetés au sujet de Robert Bourassa. La principale voulant que la Loi des mesures de guerre était une machination de Pierre Elliott Trudeau pour mâter le Québec et fut imposée à Robert Bourassa.

Que l'on ait pu le dire à l'époque, parmi les diverses critiques qui furent faites du régime Bourassa passe encore. Le rôle de l'opposition c'est de critiquer le régime en place. Que l'on ait pu le soutenir par la suite m'apparaît étonnant. On s'est très peu efforcé de trouver la vérité à cet égard. La règle pendant plusieurs années a été la promotion de ce qui convenait à l'idéologie politique que l'on épousait plus que la recherche de la vérité. On a jamais vérifié auprès de ceux qui étaient les principaux conseillers ou collègues de Robert Bourassa. On a mis de côté les propos du premier ministre à cet égard. Je crois que certains, pas tous, se sont laissés aveugler par leurs allégeances politiques, peu soucieux de connaître et de publier la vérité.

Il a fallu attendre la publication des procès verbaux du conseil des ministres du gouvernement canadien pour se rendre compte que Pierre Trudeau était bien réticent à l'application de la Loi des mesures de guerre et que c'est sur l'insistance de Robert Bourassa que le Cabinet fédéral a finalement accepté de mettre certaines dispositions de la loi en vigueur. On a longtemps berné le public à ce sujet. Pourtant Robert Bourassa avait clairement dit ce qu'il en était dans son discours du 12 novembre 70 à l'Assemblée nationale.

Que faut-il conclure à l'examen rétrospectif de cette période difficile. Bourassa nous a appris que face aux difficultés qui se présentent il faut faire preuve de circonspection, de calme, même de patience. Par contre lorsque les valeurs en jeu sont à la base de la société, il ne faut pas craindre de prendre les moyens nécessaires et disponibles pour protéger nos institutions. Cette attitude ferme a permis à tous, même aux esprits les plus troublés, de se rendre compte que l'invitation du FLQ nous amenait dans un chemin que nul ne voulait poursuivre. La voie de la démocratie est devenue de façon claire et résolue la seule à adopter comme mécanisme pour résoudre nos différents. C'est un legs important. Cette attitude ferme et résolue aura contribué à la disparition du FLQ du firmament québécois.

L'usage de la Loi des mesures de guerre, les arrestations de plusieurs centaines de personnes resteront sans doute la partie la plus critiquée des décisions de l'époque. À ce sujet Bourassa nous avait dit et je le cite : « Nous avons considéré les différents moyens que nous pouvions prendre et nous en sommes venus à la conclusion que c'était le seul et que les forces policières en avaient besoin pour mettre un frein à la menace du terrorisme qui pesait sur le Québec. » J'ajouterai que ces mesures, qui ont ramené le calme, ont



Cette photo prise en pleine crise d'Octobre, en 1970, montre un Robert Bourassa à l'air soucieux, suivi du négociateur gouvernemental Robert Demers.

sauvé des vies. D'abord celle de Cross, possiblement celles des ravisseurs. Ayant négocié avec M^e Bernard Mergler, dans la rue, l'acceptation par les ravisseurs de Cross du sauf-conduit à Cuba, entourés de tireurs d'élite sur les toits environnants, je peux vous dire que l'insistance de Bourassa d'établir des mécanismes qui garantiraient la vie sauve ont permis que cette négociation se soit déroulée sans incidents fâcheux.

Robert Bourassa par son flegme, sa prudence et sa détermination aura contenu la pire crise de l'histoire du Québec.

Un homme de parti

JOHN PARISELLA

L'auteur a été directeur général du Parti libéral de 1986 à 1988 et chef de cabinet de Robert Bourassa de 1989 à 1994.



CE QUI IMPRESSIONNAIT un peu tout le monde au Parti libéral, c'était la qualité du contact que réussissait à maintenir Robert Bourassa avec la base du parti. La direction qu'il imprimait au parti fut inspirée par un profond respect du militant. Pour lui, le militant était la source de l'engagement politique. Il souhaitait qu'au sein du parti, les militants puissent être au coeur des débats sur les grands enjeux de notre société. Comme premier ministre, M. Bourassa s'assurait que le parti oeuvre comme outil de ressource de son gouvernement. C'est sous sa gouverne que fut mis sur pied un comité des suivis des engagements électoraux afin de permettre au PLQ de jouer son rôle de gardien du mandat électoral du gouvernement.

M. Bourassa était particulièrement fier de son engagement envers les jeunes. Il n'avait jamais assez de temps pour les écouter et pour débattre avec eux des grandes questions de l'heure. Ses rendez-vous fréquents du vendredi soir étaient sacrés. Il avait la profonde conviction que les jeunes, et particulièrement la Commission jeunesse, apportaient le dynamisme et le renouveau en permanence du parti.

La base de son action politique

C'est sous son seul leadership que le PLQ a pu remporter quatre élections générales depuis 1970. Ce bilan impressionnant reposait sur une organisation électorale solide et implantée à la grandeur du territoire du Québec. Dès son retour comme premier ministre en 1985, M. Bourassa a insisté pour que l'on instaure un code d'éthique au sein du parti pour en assurer l'intégrité et l'autonomie face à l'appareil gouvernemental. Il a poussé l'informatisation de la permanence et modernisé les méthodes de travail. Bref, M. Bourassa apportait toute son attention sur cette institution, le parti, qu'il considérait comme la base de son action politique.

En tant que chef, M. Bourassa participa exceptionnellement aux débats lors des réunions publiques des instances du parti. Il préférait laisser la place aux militants. Cependant, les questions de la langue et la position constitutionnelle l'ont amené à s'impliquer ouvertement. En 1988, le débat entourant la loi 178 qui instaurait l'affichage extérieur en français et limitait l'utilisation de la langue anglaise est un exemple assez probant de son doigté politique. Adoptée sous le parapluie de la clause nonobstant, cette loi a soulevé un tollé épouvantable dans l'ensemble du Canada et surtout dans la communauté anglophone du Québec. Par la suite, trois ministres ont quitté son gouvernement. M. Bourassa a néanmoins défendu cette politique et s'est assuré que certains compromis puissent permettre aux ministres et députés anglophones de demeurer, à tout le moins, membres du caucus libéral, ce qui évita une rupture totale avec la communauté anglophone. Compte tenu du fait qu'il voyait cette loi comme une mesure temporaire, ce qui lui importait était de garder la coalition libérale intacte, même s'il faut admettre qu'elle fut ébranlée pour un certain temps.

Bush se rend au Pérou malgré l'attentat

d'après AFP et AP

WASHINGTON — Le président des États-Unis, George W. Bush, a affirmé hier qu'il maintiendrait sa visite, demain, à Lima au Pérou malgré l'attentat à la voiture piégée survenu mercredi soir près de l'ambassade des États-Unis dans la capitale péruvienne, qui a fait neuf morts.

« J'y vais toujours. Des terroristes à deux sous ne vont pas m'empêcher de faire ce que nous devons faire, soit de promouvoir l'amitié dans l'hémisphère », a-t-il déclaré devant la presse.

Bush doit rencontrer à Lima son homologue péruvien, Alejandro Toledo, ainsi que les dirigeants colombien, bolivien et équatorien. Il s'agira de la première visite au Pérou d'un président des États-Unis en exercice.

La capitale péruvienne était hier matin sous le choc de l'attentat, qui a brusquement fait ressurgir le spectre d'une renaissance d'un terrorisme qui a ensanglanté le Pérou de 1980 à 1992 et qui avait fait quelque 25 000 morts et 30 milliards US de dégâts.

Un membre du Sentier lumineux (SL-maoïste) détenu pour terrorisme a appelé hier matin de sa cellule une télévision locale pour écarter toute implication de cette organisation subversive dans l'attentat. Il a affirmé que depuis 1993, le SL avait opté pour la lutte politique. Dès lors, a-t-il insisté, cet attentat va à l'encontre de cette orientation et

à l'encontre « des intérêts du peuple qui demande paix, démocratie et développement ».

Selon les premiers éléments de l'enquête, une charge de 50 kg d'explosif, placée sous une voiture en stationnement est à l'origine de l'explosion.

« En voyant de la fumée sortir de la voiture, a expliqué le ministre de l'Intérieur du Pérou, Fernando Rospigliosi, un policier et un agent de la police municipale ont tenté d'éteindre ce qu'ils croyaient être un début d'incendie avec un extincteur. C'est alors que l'explosion s'est produite, les tuant tous les deux. »

Le ministre a affirmé qu'il était impossible pour le moment d'attribuer l'attentat à une quelconque organisation. Aucune revendication n'avait été formulée à mi-journée hier.

L'attentat a été perpétré alors que 22 000 policiers étaient réquisitionnés pour être déployés dans le cadre des mesures de sécurité exceptionnelle mises en place, en coordination avec les services de sécurité américains, pour la venue de Bush demain.

L'explosion a endommagé une dizaines de véhicules — dont une camionnette de la police — ainsi qu'un bâtiment abritant un hôtel et une banque de l'autre côté de la rue où se situe la représentation diplomatique américaine. L'ambassade, forteresse aux fenêtres étroites installée derrière un mur haut de six mètres loin de la rue, n'a pas été endommagée.

Un élu socialiste assassiné au Pays basque espagnol

d'après AFP

SAINT-SÉBASTIEN — Un conseiller municipal socialiste du Pays basque espagnol a été assassiné par balles hier à Orío, lors d'un attentat attribué par les autorités à l'ETA. Cet élu local, Juan Priede Perez, 69 ans, est la première victime mortelle dans un attentat en Espagne depuis le début de l'année 2002.

Son décès porte à 39 personnes, dont cinq élus socialistes, le nombre de morts depuis la rupture par l'ETA, en janvier 2000, d'une trêve effective de 16 mois.

Seul conseiller municipal socialiste d'Orío, un village de pêcheurs situé sur la côte basque à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Sébastien, Juan Priede a été atteint de plusieurs balles, dont une à la nuque, tirées par deux personnes à l'intérieur d'un bar.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le conseiller venait de déjeuner à son domicile où l'avaient accompagné ses deux gardes du corps, deux vigiles privés. Il s'était ensuite rendu seul dans un bar situé à 50 m de chez lui, comme chaque jour, pour boire un café, lorsque ses deux agresseurs ont ouvert le feu sur lui à l'intérieur de l'établissement, avant de prendre la fuite à bord d'une voiture Peugeot 306.

Le Parti socialiste a appelé à une manifestation ce soir à Orío pour condamner cet attentat, à l'issue des funérailles de Juan Priede, tandis que l'organisation Mouvement

contre l'intolérance a convoqué un rassemblement de protestation à Madrid, ce soir également.

Cet attentat est intervenu alors que la police basque a arrêté, dans la nuit de mercredi à hier, six collaborateurs présumés de l'ETA et alors que le congrès du Parti socialiste d'Euskadi (PSE, parti socialiste basque) doit se dérouler demain et dimanche à Saint-Sébastien.

Les élus locaux du PSE, comme ceux du Parti populaire (PP, droite), au pouvoir à Madrid, sont souvent pris pour cibles par l'organisation indépendantiste basque qui, depuis un mois, a tenté à deux reprises de tuer un élu ou un dirigeant socialiste.

La branche basque de l'opposition socialiste espagnole est en proie à une crise politique depuis plusieurs mois, entre partisans d'un rapprochement avec le Parti nationaliste basque (PNV, modéré, opposé à la violence) et ceux favorables à une opposition au PNV, au pouvoir depuis 1980 au Pays basque espagnol.

L'ETA, qui semble vouloir empêcher tout rapprochement entre socialistes et nationalistes basques, a multiplié les actions terroristes contre les élus du PSE ces dernières semaines.

Le 28 février, une conseillère municipale socialiste à la mairie de Portugaleta, Esther Cabezudo, avait été légèrement blessée, en compagnie de son garde du corps, par l'explosion d'une bombe.